

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

PLAN BLEU



Depuis 1975, les pays méditerranéens se sont accordés pour traiter ensemble les questions environnementales et conclure le premier accord de mer régionale sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). En 1976, ce Plan d'Action a été renforcé d'un dispositif juridique : la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée, devenue en 1995 la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

Le Plan Bleu s'inscrit dans un réseau de six centres d'activités régionales répartis autour du bassin, qui appuient la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Méditerranée gérée par l'unité de coordination du PNUE/PAM. Il collabore étroitement avec les autres composantes de ce réseau.

La singularité du Plan Bleu vient d'abord de ses missions axées sur l'observation, les diagnostics et les analyses sur l'environnement et le développement. Mais le Plan Bleu a été aussi très novateur par son approche transversale des enjeux de développement durable, incluant entre autre la dimension culturelle, l'attention portée aux sociétés et aux populations.

Sa connaissance scientifique, les faits et chiffres qu'il produit permettent au Plan Bleu de livrer des analyses argumentées, tournées vers l'avenir. Ses travaux, notamment sur l'économie verte et l'économie bleue, bénéficient d'une réelle influence grâce à son réseau relationnel dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Observatoire de l'environnement, centre d'analyses systémiques et de prospective, le Plan Bleu produit des rapports utilisés par des ministères, des administrations, des collectivités, des instituts de recherche, des ONG internationales. Dans le contexte mondial du nouveau projet de développement 2030 de l'ONU, le Plan Bleu s'appuie sur les engagements formels des parties contractantes de la Convention de Barcelone.

Il contribue à des actions de connaissance et de développement concrètes, à une vision apaisée et ambitieuse d'un développement partagé, durable et inclusif.

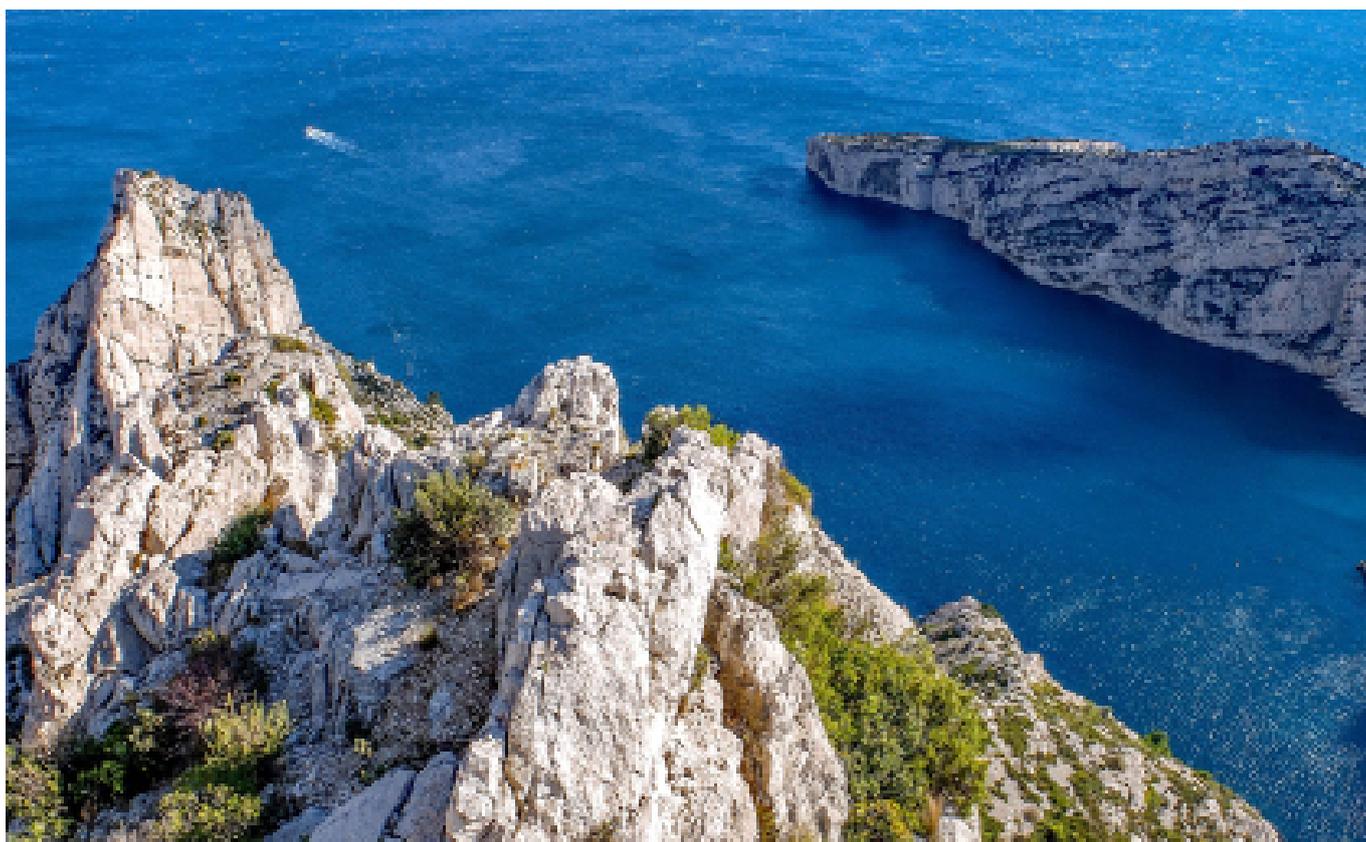


TABLE DES MATIÈRES

EDITO	2
INTRODUCTION	3
ACTIVITÉS CONDUITES EN 2019	4
OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT POUR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS	4
Nouveau Rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée (RED)	4
SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement	5
EcAp, Approche écosystémique	6
DESSINER DES FUTURS POSSIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
MED 2050, Prospective de l'environnement et du développement en Méditerranée à l'horizon 2050	7
SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DE LA SMDD	8
Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)	8
Tableau de bord de la SMDD 2016-2025	9
INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE PRIORITÉ	10
Zones côtières et adaptation au changement climatique	10
Renforcer l'interface science-politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée	11
VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE	12
Blue Growth community, projet horizontal de capitalisation et de communication pour l'innovation appliquée à la croissance bleue en Méditerranée	12
Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations	13
Communauté du Tourisme Durable, la suite du projet BleuTourMed	14
BlueBoatsMed – Vers la durabilité de la croisière et la plaisance en Méditerranée	15
ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR UNE GESTION APPROPRIÉE DES RESSOURCES MÉDITERRANÉENNES	16
Communauté de protection de la biodiversité, la suite de PANACeA	16
Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières méditerranéennes	17
Saltpan Initiative	18
6ème Semaine Forestière Méditerranéenne	19
Solutions fondées sur la Nature	19
Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée & MEDREGION	20
Déchets marins : analyse socio-économique sur les meilleures pratiques clé pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique	21
ÉVÉNEMENTS	22
COMMUNICATION	24
GOUVERNANCE	28
INFORMATIONS FINANCIÈRES	29
STRATÉGIE À MOYEN-TERME DU PAM & ACTIVITÉS DU PLAN BLEU	30
PRINCIPAUX PARTENAIRES	31
LISTE DES ACRONYMES	32

EDITO

Thierry Lavoux, Président du Plan Bleu



L'année 2019 aura été marquée par la réalisation du rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée. Tâche d'envergure s'il en est, tant apparaissent complexes à diagnostiquer et à illustrer les multiples facettes de cette écorégion originale aux composantes patrimoniales, géographiques et historiques à la fois diverses et semblables.

L'équipe du Plan Bleu, avec l'aide du réseau PAM et des scientifiques sans lesquels la présentation des chiffres et des analyses les plus pertinents n'aurait pu s'accomplir avec tant de justesse, a réussi cette gageure en un temps réduit et des moyens comptés. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Comme la précédente version publiée en 2006, cet ouvrage aborde de front la problématique de développement durable en Méditerranée, à cet égard il vaudrait mieux parler « des Méditerranées », en soulignant les contrastes existant entre les rives nord, sud et est.

Par exemple, au cours de la dernière décennie, l'écart entre le développement humain, la dynamique démographique, l'accès aux ressources naturelles et la protection de l'environnement entre les pays du nord de la Méditerranée et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée a persisté.

Ces différences entraînent de grandes inégalités en matière de résilience et de capacité d'adaptation pour faire face aux changements environnementaux et climatiques actuels et projetés.

Pourtant, bien que confrontés à des situations contrastées, les pays de la région, connectés par des flux intenses de personnes (migration et tourisme), de biens et de produits énergétiques partagent aussi des traits communs, notamment en matière de vulnérabilité aux risques environnementaux.

Le rapport du Plan Bleu pointe ainsi avec justesse les risques encourus par l'ensemble des pays en matière de changement climatique, de maintien de la biodiversité, de la gestion durable des ressources, de la maîtrise des pollutions solides ou aériennes (déchets, produits chimiques, particules) et en général, souligne les faiblesses d'une gouvernance permettant d'y faire face.

Dans sa conclusion, ce rapport, endossé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone réunies à Athènes (COP 21) en décembre 2019, souligne que le développement durable et inclusif de la Méditerranée ne peut s'inscrire que dans la constitution d'alliances actives de gouvernements, d'entreprises et de leaders d'opinion pour mettre en œuvre les accords internationaux et les engagements connexes au niveau mondial (Convention sur le climat, Convention sur la biodiversité, Droit de la mer,...). Nul doute que les pays riverains, soutenus par le PAM et ses centres d'activité qui oeuvrent au bénéfice de l'intérêt commun depuis plus de trente ans, sauront utiliser les informations et les recommandations contenues dans ce document pour concevoir des politiques susceptibles d'anticiper les menaces pesant sur notre Méditerranée.

Outre l'adoption de ce rapport, la conférence des Parties (COP 21) a montré une nouvelle fois son intérêt pour le programme de prospective MED 2050 que conduit le Plan Bleu depuis plus d'un an, en abondant son financement pour une durée de deux ans. Par ailleurs, le principe de la désignation d'une zone de contrôle des émissions de dioxydes de soufre en Méditerranée sera acquis dès lors qu'une étude coûts-bénéfices conduite par le Plan Bleu en validera le principe.

INTRODUCTION

Elen Lemaitre-Curri, Directrice du Plan Bleu



L'année 2019 a vu la conclusion de travaux du Plan Bleu engagés pour certains depuis 2016. Seconde année du biennium 2018-2019 du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et dernière année de trois projets européens Interreg MED (2016-2019), 2019 s'est conclue avec la reconnaissance par les pays riverains de la Méditerranée et l'Union européenne des travaux accomplis. Les Parties à la Convention de Barcelone réunies en décembre 2019 à Naples pour leur 21^{ème} Conférence ont en effet approuvé les conclusions du Rapport « Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée ». Les parties ont invité les pays méditerranéens à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre les recommandations qui en découlent, avec l'appui du Secrétariat du PAM. Elles les ont aussi encouragés à réunir tous les efforts possibles pour combler les lacunes de connaissance identifiées dans le rapport. Enfin, elles ont demandé une large diffusion du résumé pour décideurs et des messages clés du rapport. La direction du Plan Bleu tient à saluer l'effort collectif de mobilisation pour la préparation de la première édition de ce rapport depuis 2009, sa coordonnatrice, l'équipe et le bureau du Plan Bleu, les autres composantes du Plan d'action pour la Méditerranée, les membres du Comité de pilotage et plus généralement les 150 partenaires qui ont apporté à titre volontaire leur contribution à l'élaboration et à la révision du rapport.

Les Parties à la Convention de Barcelone ont aussi salué à Naples la liste révisée des indicateurs du Tableau de bord pour le suivi de la Stratégie méditerranéenne du développement durable, proposée par le Plan Bleu. Ils ont demandé que ces indicateurs continuent à être régulièrement documentés (après les éditions de 2017 et 2019), tout en restant susceptibles d'évoluer pour s'adapter aux progrès des systèmes de suivi internationaux sur le développement durable et aux capacités nationales. Il serait particulièrement utile de compléter le tableau de bord par des indicateurs spécifiquement déclinés sur les zones côtières, et indicateurs permettant d'apprécier les pressions des activités maritimes et la transition vers une économie bleue durable et inclusive. Les Parties ont adopté la feuille de route pour la seconde phase de l'exercice de prospective MED 2050, et ont encouragé une large communication et consultation sur cet exercice, dont les premières publications ont pu être réalisées en 2019 et devraient être finalisées et diffusées début 2020. Ces publications mettront notamment l'accent sur les tendances longues du développement durable en Méditerranée, les tendances et perspectives démographiques, ainsi qu'une comparaison des projections du Rapport de prospective du Plan Bleu de 2005 et des tendances effectivement constatées.

En 2019, le réseau d'experts sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC), dont le Plan Bleu accueille le Secrétariat scientifique, a progressé de manière décisive dans la préparation du premier rapport d'évaluation sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée (MAR1). La mobilisation de plus de 187 auteurs et 63 relecteurs a permis la production d'une version revue par les pairs, dont le résumé pour décideurs politiques sera soumise à la consultation des décideurs et parties prenantes conjointement par le PAM, le Plan Bleu et l'Union pour la Méditerranée, en 2020, avant publication. Reconnaissant l'importance de cette interface entre science et décision, les Parties contractantes ont approuvé à Naples la feuille de route proposée pour la consultation.

Le second exercice de revue par les pairs SIMPEER, associant l'Albanie, l'Egypte et la Tunisie, a pu être réalisé en 2019. A Naples, les parties ont encouragé les pays riverains de la méditerranée à se porter candidat pour participer à une troisième édition de SIMPEER.

Enfin, le Plan Bleu est de plus en plus sollicité pour ses travaux d'évaluation socio-économique en appui aux thématiques traitées par d'autres composantes du PAM. Le programme de travail du Plan Bleu pour 2020-2021, adopté à Naples, prévoit que le Plan bleu pilote, dans le cadre du projet MEDREGION, la préparation d'un guide méthodologique pour l'évaluation socio-économique des mesures environnementales contribuant au bon état écologique de la Méditerranée. Les parties ont également demandé au Plan Bleu de piloter une évaluation socio-économique de la désignation d'une zone basse émission pour les oxydes de soufre en Méditerranée (zone ECA). Cette étude, prévue dans la feuille de route pour la désignation d'une zone ECA adoptée à Naples en décembre 2019, fera l'objet de la plus grande attention.

L'année 2019 a également permis la publication de plusieurs documents de recommandations politiques (« policy papers »), capitalisant les travaux de multiples partenaires méditerranéens, sous la coordination du Plan Bleu, sur le tourisme durable, la biodiversité, l'économie bleue, et les solutions fondées sur la nature.

En 2020, un défi clé pour le Plan Bleu sera de poursuivre la concrétisation du nouvel exercice de prospective MED 2050, malgré les contraintes posées par la situation sanitaire internationale répondant en cela à une de ses missions fondatrices. Enfin 2020, verra la publication des documents préparés en 2019, Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée, rapport MedECC, Rapport des tendances et perspectives sur la demographie en Méditerranée, Rapport sur l'Economie Bleue, Rapport SIMPEER, évaluation socio économique sur les plastiques en Méditerranée, etc.

ACTIVITÉS CONDUITES EN 2019

OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT POUR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS

Nouveau rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée (RED)

Le nouveau [Rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée \(RED\)](#) fournit une évaluation complète et actualisée de l'état de l'environnement et des principaux problèmes de durabilité dans la région. Prévu pour être publié en 2020, le RED est le fruit d'un effort collectif des composantes du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), des Parties Contractantes de la Convention de Barcelone et de nombreux partenaires externes, le Plan Bleu pilotant sa réalisation.

L'année 2019 a été une période charnière dans l'élaboration du rapport. Elle a réuni 126 auteurs, dont 46 % de femmes, au sein de groupes de travail et a mobilisé 31 relecteurs supplémentaires, tous experts de sujets liés à l'environnement et au développement en Méditerranée. Ainsi, les contributions écrites ont été produites et complétées, compilées et harmonisées en 2019, en vue de la publication du rapport en 2020.

Afin d'associer les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone en amont du processus d'élaboration du RED 2019, des experts nationaux ont été désignés pour contribuer ou réviser le travail au niveau des chapitres. Un comité de pilotage, constitué par des représentants nationaux des trois rives de la Méditerranée, des composantes du PAM et de quatre partenaires techniques, a également été établi pour participer à hiérarchiser et discuter des conclusions du RED. Ce comité de pilotage s'est réuni en janvier (Genève, Suisse) et mars (Marseille, France) 2019. Une version du RED a été présentée aux Points focaux du Plan Bleu et à la CMDD lors du premier semestre 2019, ainsi qu'à la COP21 à Naples, en décembre 2019. Lors de ce dernier événement, les Parties contractantes ont adopté les versions provisoires du résumé à l'attention des décideurs ainsi que des messages clés du rapport.

Afin de mener à bien cet exercice ambitieux et structurant pour le travail de la Convention de Barcelone, et en plus de la mobilisation volontaire d'un grand nombre de partenaires externes, le Plan Bleu s'appuie sur l'ensemble de son équipe qui valorise ainsi un ensemble de travaux menés en parallèle.

Partenaires : PNUE/PAM et ses Centres d'Activités Régionales (CARs), ainsi que de nombreux partenaires techniques, scientifiques, et institutionnels (AViTeM, CIHEAM, CMI, AEE, FEMISE, FAO, IFREMER, etc.), Points focaux nationaux, membres de la Commission méditerranéenne de développement durable, etc. Avec le soutien financier du PAM, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Ministère français de la transition écologique et solidaire.

La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit la réalisation d'une évaluation actualisée sur l'interaction entre environnement et développement en Méditerranée (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.1).

→ **Les pays, les populations et les économies méditerranéennes dépendent des ressources naturelles côtières et maritimes pour créer de la richesse, fournir des emplois et poursuivre le développement local.**



SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement / Initiative Horizon 2020

La Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit la participation du système PAM à une évaluation de l'initiative Horizon 2020 (Objectif stratégique 1.4 de la SMT, activité 1.4.1.2). L'Initiative Horizon 2020, approuvée lors d'une Conférence ministérielle euro-méditerranéenne au Caire en 2006, invite toutes les parties prenantes à faire ensemble les efforts nécessaires pour réduire sensiblement la pollution en Méditerranée d'ici 2020.

Le projet SEIS (Système d'information partagée sur l'environnement) a pour objectif de contribuer à la réduction de la pollution marine en Méditerranée en soutenant la production et le partage réguliers de données, d'indicateurs et d'informations environnementales dans la région de la Politique européenne de voisinage (PEV) Sud : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie. Ce projet, financé par l'Instrument européen de voisinage, est mis en œuvre conjointement par l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) et le PNUE/PAM, avec en particulier le soutien du Plan Bleu et du programme MEDPOL. Il alimente l'évaluation de l'initiative Horizon 2020.

En 2017 et 2018, le Plan Bleu a accompagné l'AEE et l'Unité de coordination du PAM dans l'organisation d'une série d'ateliers et d'expertises. Trois thèmes associés à des pressions majeures sur l'état de la Méditerranée ressortent particulièrement : l'information sur les déchets (terrestres et marins), les pollutions industrielles et la qualité de l'eau. Les ateliers organisés en 2017 et 2018 ont permis une analyse diagnostique des lacunes des systèmes d'information sur l'environnement dans les pays ciblés et la définition d'un nouveau jeu d'indicateurs, conçus pour répondre à des questions de politiques publiques.

En 2019, le Plan Bleu a appuyé, avec les partenaires du projet, la réalisation d'expertises pour documenter les indicateurs identifiés dans les pays partenaires de la PEV Sud, en ciblant autant que possible les zones littorales. Les données nationales et régionales alimentent la préparation du rapport d'évaluation de l'initiative H2020, avec le soutien du Plan Bleu en particulier sur les thématiques liées aux déchets. Le Plan Bleu assure également le lien entre les travaux menés dans le cadre de SEIS et les résultats du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée 2019.



Le projet SEIS II prendra fin en 2020, avec la production et la diffusion d'un rapport d'évaluation de l'AEE/PNUE-PAM basé sur les indicateurs Horizon 2020, et d'une synthèse pour les décideurs. Les pays seront consultés sur les conclusions de cette synthèse. Malgré des avancées, les analyses en cours montrent tout le chemin qui reste à parcourir pour disposer régulièrement des données et indicateurs nécessaires aux politiques publiques de l'environnement dans l'ensemble de la région ciblée. Les travaux appuyés par le Plan Bleu, par exemple en Tunisie, ont montré l'intérêt de cette initiative et permis aux acteurs nationaux d'identifier des étapes importantes pour des dispositifs opérationnels et coordonnés dans la durée. Ils appellent un soutien continu sur ces thématiques.

Pour en savoir plus : <https://eni-seis.eionet.europa.eu/south>

Partenaires : AEE, PNUE/PAM, pays partenaires de la Politique européenne de voisinage Sud

La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit la réalisation d'une évaluation de l'initiative Horizon 2020 (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.2).

➔ **Malgré l'émergence de solutions à faible impact, les secteurs économiques exercent des pressions croissantes sur l'environnement méditerranéen, dues à la croissance rapide des secteurs polluants et la diversification des activités économiques dans les zones marines**

EcAp, Approche écosystémique

Par la décision IG.17 / 6, les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à appliquer progressivement l'approche écosystémique (EcAp) à la gestion des activités humaines selon une feuille de route en plusieurs étapes, dont l'évaluation initiale, la révision du programme de surveillance de l'environnement et la mise en œuvre de programmes de mesures visant à terme à atteindre le Bon Etat Ecologique (BEE) des écosystèmes marins et côtiers méditerranéens.

La COP 21 a adopté le programme de surveillance et d'évaluation intégrée (IMAP). Le projet EcAp MEDII, conduit par le PNUE/PAM avec le soutien des composantes, a pour objectif d'aider les pays de la rive sud à mettre en œuvre IMAP au niveau national.

Le Plan Bleu a la responsabilité d'animer le volet « **Renforcement de l'interface entre science et politique (ISP)** » d'EcAp pour favoriser les interactions entre scientifiques et gestionnaires de l'environnement marin et côtier pour les 3 clusters de l'IMAP (biodiversité marine ; pollution, contaminants et déchets ; côtes et hydrographie).

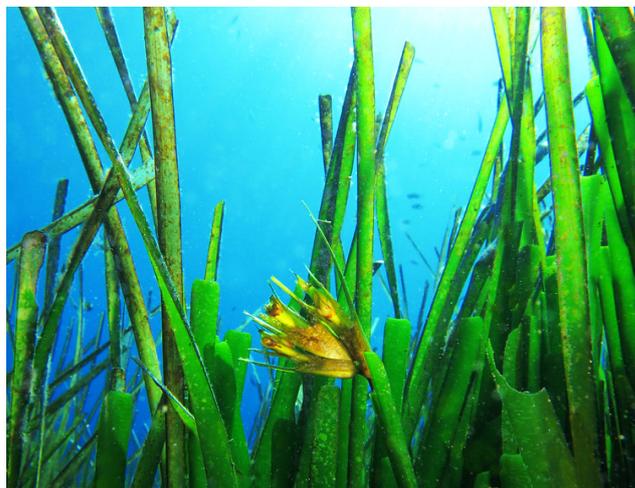
Partant du constat qu'une fraction faible des connaissances scientifiques sont effectivement utilisées en appui à la gestion, les activités menées en 2019 ont été les suivantes :

- A partir de l'identification des principaux manques de connaissances scientifiques et des besoins de recherche utiles aux décideurs et gestionnaires pour la mise en œuvre d'IMAP grâce à 4 ateliers organisés depuis 2016, une réunion d'experts a été organisée en avril 2019 à Marseille (France) suivie d'une série d'interviews auprès de scientifiques et de décideurs impliqués dans la mise en œuvre d'EcAp et d'IMAP au niveau national ;
- L'action a été poursuivie par l'élaboration de supports de communication ciblés, pour un meilleur partage de connaissances et un apport scientifique spécifique au développement de travaux nationaux (plans de surveillance et de mise en œuvre) et à l'élaboration de politiques infra-régionales et régionales.

Le projet a bénéficié d'une année d'extension en 2019 pour permettre la finalisation des dernières actions engagées et la rédaction des livrables associés.

Ainsi, l'année 2019 a vu la rédaction d'un rapport orienté vers les politiques proposant une série de recommandations opérationnelles pour structurer, renforcer et pérenniser des interfaces sciences politiques pour la mise en œuvre de l'IMAP aux niveaux régional, national ou local.

Partenaires : PNUE/PAM ; CAR-PAP ; CAR-ASP, avec le soutien financier de l'Union européenne



→ *La mer Méditerranée est l'une des régions du monde les plus touchées par les déchets marins. Chaque jour, plus de 200 tonnes de plastique pénètrent dans la mer Méditerranée et les plastiques représentent jusqu'à 95 à 100 % du total des déchets marins flottants et plus de 50 % des déchets des fonds marins.*

DESSINER DES FUTURS POSSIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MED 2050 – Prospective de l'environnement et du développement en Méditerranée



Building the Mediterranean future together
Construisons ensemble l'avenir de la Méditerranée

لبنين معاً مستقبل المتوسط

Lors de la 21e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone (Naples, Italie, décembre 2019), les Parties Contractantes ont accueilli favorablement la feuille de route révisée pour l'étude prospective MED 2050 sur l'environnement et le développement en Méditerranée à l'horizon 2050 et ont adopté sa deuxième phase. Le Plan Bleu en assure le pilotage.

Cette feuille de route détaille les orientations et six ensembles d'activités pour ce nouvel exercice prospectif dont la réalisation est prévue pour les deux périodes de programmation 2018-2019 et 2020-2021 :

1. Mobiliser les ressources existantes et animer un réseau sur les futurs de la Méditerranée ;
2. Evaluer les tendances, ruptures et scénarios dans un contexte méditerranéen nouveau ;
3. Mettre en lumière des priorités sous-documentées, avec un focus sur la mer et les écosystèmes marins ;
4. Comparer et partager des visions contrastées à travers la Méditerranée ;
5. Co-construire des trajectoires et stratégies de transition à court, moyen et long terme ;
6. Disséminer les résultats et mise en action ; développement des connaissances et assistance technique.

Ces activités sont proposées par biennium avec des produits spécifiques. Le biennium 2018-2019 était centré sur les ensembles 1 et 2 et a permis de produire : (i) une première version d'un répertoire de tendances longues structurantes pour l'environnement et le développement en Méditerranée, (ii) une version provisoire d'une étude sur la démographie en Méditerranée, ainsi que (iii) une version provisoire d'une étude comparative entre les projections réalisées à horizon 2025 pour le rapport « Méditerranée : Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement » (Plan Bleu, 2005) avec l'état actuel. Ces trois travaux seront publiés en 2020.

Un atelier de travail a été organisé le 7 octobre 2019, à Paris, avec une douzaine de prospectivistes et partenaires clés. Cet atelier participatif a permis de planifier plus en détail le mode de fonctionnement et la constitution de différents groupes de travail qui œuvrent au sein de MED2050.

Une [invitation à participer à l'initiative MED2050](#) reste également ouverte sur le site web du Plan Bleu, dans le cadre de la mise en place du « réseau MED2050 ».

Partenaire : PNUE/PAM, MTES

La Stratégie à Moyen-Terme (SMT) 2016-2021 de l'ONU Environnement/ PAM prévoit la réalisation d'une nouvelle analyse prospective du développement sur le long terme en Méditerranée (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.3). Cette évaluation s'intéressera notamment aux changements climatiques et aux vulnérabilités et risques associés pour les zones marines et côtières.



La mobilisation actuelle des jeunes pour le développement durable doit être saisie comme une opportunité pour les décideurs politiques de prendre en compte les objectifs à long terme et de les traduire en investissements et réformes à court et moyen terme.

SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)

La Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de renforcer et pérenniser le mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs (SIMPEER) (Objectif stratégique 1.3, activité 1.3.3.1). Basé sur un principe de participation volontaire, le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) vise à engager un dialogue entre plusieurs pays méditerranéens sur leurs Stratégies nationales pour le développement durable (SNDD). Les pays participants sont à la fois évalués et évaluateurs. Appuyés par des experts agissant comme facilitateurs sous la coordination du Plan Bleu, les pays participants contribuent à des diagnostics croisés ; puis partagent difficultés et bonnes pratiques à partir d'une grille d'analyse commune. Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont décidé de tester cette approche lors de leur 19^{ème} Réunion ordinaire (Athènes, Grèce, février 2016), en s'inspirant d'un processus déjà bien établi au sein d'autres cadres de partenariat international comme l'OCDE.

En Méditerranée, le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs facilite la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2015 (SMDD 2016-2025), utilisée comme cadre de référence aux côtés de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le projet SIMPEER est mis en œuvre par le Plan Bleu à partir des orientations du Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD). Le SIMPEER documente les expériences concrètes de conception, de coordination, de mise en œuvre et de suivi des politiques et activités nationales visant la durabilité. Il se penche sur les structures et processus d'ensemble plutôt que sur des questions thématiques et sectorielles. Une méthodologie adaptée au contexte méditerranéen a été développée en 2016 avec l'appui technique du Bureau du Plan Bleu, qui apporte en continu son expertise au processus de revue. Le premier exercice pilote a été conduit en 2016 et 2017 avec la France, le Maroc et le Monténégro, pays volontaires.

En 2019, trois nouveaux pays volontaires, l'Albanie, l'Égypte et la Tunisie, ont mené à bien ensemble un nouvel examen par les pairs. Cet examen a donné lieu à une analyse des dispositions légales, cadres politiques, stratégiques et dispositifs en place pour appuyer le développement durable, puis à trois missions de terrain dans les pays participants, avant de se conclure par une réunion des pairs accueillie par la Ville de Marseille les 19 et 20 novembre 2019.

La méthodologie du SIMPEER a été légèrement révisée pour tenir compte des recommandations issues de la phase pilote : (i) une meilleure intégration avec les processus existants, tels les revues nationales volontaires présentées au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations unies ; (ii) une participation plus large des parties prenantes, y compris non étatiques, à la revue ; (iii) une continuité dans la capitalisation et le partage des expériences avec notamment l'implication des pays ayant participé à la précédente édition.



La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de renforcer et pérenniser le mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs (SIMPEER) (Objectif stratégique 1.3, et en particulier l'activité 1.3.3.1).

➔ **Le système de la Convention de Barcelone peut jouer un rôle majeur dans la promotion des transitions de durabilité mais cela nécessite un passage urgent de la planification à une mise en œuvre généralisée sur le terrain.**

Ces recommandations ont pu être mises en œuvre avec l'appui de la Commission méditerranéenne de développement durable, qui, lors de sa réunion de juin 2019 à Budva (Montenegro) a permis des présentations croisées des revues nationales volontaires et du SIMPEER. La France et le Maroc ont également participé à la seconde édition de la réunion des pairs, partageant leur expérience et témoignant des progrès accomplis depuis l'édition pilote de SIMPEER. La question de la décentralisation des compétences en matière d'environnement, et de sa mise en œuvre opérationnelle est ressortie comme l'un des points de discussion intéressant plusieurs pays. Un rapport de synthèse publié en 2020 témoignera à la fois de la méthodologie développée, des problématiques communes et des expériences nationales prometteuses qui pourraient inspirer d'autres pays méditerranéens. Ces analyses pourront également alimenter l'évaluation à mi-parcours de la SMDD 2016-2025, prévue en 2020. Les parties à la Convention de Barcelone, réunie à Naples en décembre 2019 ont encouragé les pays riverains de la Méditerranée à se porter candidat pour participer à une troisième édition de SIMPEER, en particulier les pays membres du comité de pilotage de la stratégie méditerranéenne de développement durable et les pays ayant présenté une revue nationale volontaire au Forum Politique de haut niveau des Nations Unies, des convergences et complémentarités pouvant être dégagées entre les exercices.

Pour en savoir plus : <https://planbleu.org/projets/mecanisme-simplifie-dexamen-par-les-pairs-simpeer-des-strategies-nationales-de-developpement-durable/>

<https://planbleu.org/page-actualite/reunion-examen-pairs-exercice-simpeer-2018-2019/>

Partenaires : Unité de coordination du PNUE/PAM ; Commission méditerranéenne de développement durable

Tableau de bord de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable

La Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit le développement et la documentation d'indicateurs regroupés en un « Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) » (Objectif stratégique 1.4, activité 1.4.2.1).

Cette activité fait également l'objet d'un point 3.3 de la SMDD 2016-2025 intitulé « Vers un système de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et un tableau de bord régional ».

Un système de suivi global et des indicateurs pertinents sont indispensables au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie selon deux axes : 1) Suivi des actions recommandées dans la Stratégie : niveau de mise en œuvre et lacunes (par exemple, le nombre de pays mettant en œuvre une action) ; 2) Suivi des progrès de développement durable (par exemple, réduction des émissions de gaz à effet de serre).

De manière générale, la CMDD a considéré la liste d'indicateurs proposés comme un document évolutif qui doit être mis à jour périodiquement et amélioré, notamment en fonction de l'évolution des référentiels internationaux et de la disponibilité des données pertinentes dans les pays méditerranéens, afin de traiter les thèmes de la SMDD 2016-2025 de manière équilibrée.

La liste d'indicateurs de la SMDD a fait l'objet d'une décision commune sur la « Mise en œuvre et suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée » adoptée lors de la 20e réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone.

Au cours de l'année 2018, le Plan Bleu a poursuivi le développement des indicateurs en liaison avec le Comité de Pilotage de la CMDD et un programme de travail a été proposé et discuté lors de la 19e réunion du Comité de Pilotage de la CMDD organisée le 20 juin en téléconférence.

En décembre 2018, le Plan Bleu a produit un nouveau jeu de fiches analytiques et méthodologiques, en soulignant les difficultés rencontrées pour renseigner certains indicateurs, sans la contribution des institutions compétentes dans les pays.

Ces travaux ont ensuite été présentés à 20e réunion du Comité de Pilotage de la CMDD (Athènes, Grèce, 23-24 janvier 2019) afin de recueillir les commentaires et propositions d'adaptation des indicateurs et fiches.



La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 comprend le développement et la documentation des indicateurs du Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.2.1).

Le Plan Bleu a pu, sur cette base, présenter à ses points focaux en mai 2019 la liste révisée des indicateurs de suivi de la SMDD (Marseille, France, 27-29 mai 2019), ainsi qu'une nouvelle version des fiches analytiques correspondantes et proposer une « feuille de route » pour l'actualisation du tableau de bord de la SMDD. Après discussion avec les points focaux, ces travaux ont été présentés à la 18e réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019).

Tous ces travaux, dont les cartes réalisées pour le tableau de bord et pour le RED, sont progressivement mis en ligne sur le site web Observatoire du Plan Bleu : <http://obs.planbleu.org/fr/>.

Dans les années à venir, un renforcement du réseau des observatoires de l'environnement et du développement en Méditerranée, pourra s'appuyer sur cet exercice et contribuer à le consolider par une déclinaison de certains indicateurs sur l'espace côtier et l'inclusion d'indicateurs de suivi des activités maritimes exerçant une pression sur l'espace marin. Les problématiques soulevées par le Covid 19 début 2020 incitent aussi à inclure davantage d'indicateurs économiques et sociaux, dont la crise rappelle le caractère systémique.

Pour en savoir plus : https://planbleu.org/sites/default/files/upload/files/SD_Dashboard_2019.pdf

Partenaires : Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne de développement durable ; institutions produisant et diffusant les données de référence utilisées

➔ **Les progrès accomplis au cours de la dernière décennie n'ont pas été suffisants pour réduire les pressions et la dégradation du milieu marin et côtier méditerranéen. La transition vers des voies plus durables nécessite des changements radicaux de comportement à tous les niveaux et dans tous les domaines, notamment dans nos modes de production et de consommation.**

INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE PRIORITÉ

Zones côtières et adaptation au changement climatique



Programme d'étude relatif aux impacts du changement climatique et options d'adaptation des écosystèmes et des services qu'ils rendent dans la zone côtière RAMOGE

Les objectifs de ce programme sont de :

- proposer une approche commune entre la France, l'Italie et Monaco, focalisée sur l'évaluation des risques associés à la perte des services écosystémiques (perte totale ou réduction de leur fonctionnement) par rapport à des impacts bien précis tels que l'érosion et l'inondation côtière,
- faire de la zone RAMOGE un modèle novateur de gestion des impacts du changement climatique sur les zones côtières à l'échelle infrarégionale.

Au cours des années 2017 et 2018, les forçages climatiques sur les zones côtières RAMOGE ont été étudiés à la fois sur la partie terrestre et sur la partie marine (jusqu'à la limite de l'herbier à *Posidonia Oceanica*). Les résultats cartographiques et l'évaluation économique des impacts du changement climatique sur les écosystèmes côtiers ont été rendus en novembre 2018. Après examen par le Plan Bleu et le secrétariat de RAMOGE, les principaux résultats ont été présentés en avril 2019 à Antibes. Les représentants des collectivités locales en France, à Monaco et en Italie, présents à cette réunion de restitution, ont salué la pertinence et l'utilité de ces résultats pour une gestion plus ciblée des écosystèmes côtiers.

Partenaires : Secrétariat de RAMOGE, Fondation MedSea, collaboration ponctuelle avec l'Université de Gênes

Gestion intégrée des habitats côtiers et marins du golfe d'Oristano - Projet MARISTANIS

Le Plan Bleu est partenaire du projet MARISTANIS lancé en septembre 2017 et financé par la Fondation MAVA. Ce projet vise à restaurer et à protéger les zones humides côtières du golfe d'Oristano en Italie.

En phase avec les résultats stratégiques du PAM : « Evaluations économiques des services écosystémiques côtiers pour promouvoir des réponses fondées sur les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique » ; et « Promotion et amélioration des outils méthodologiques pour soutenir les parties prenantes dans l'adaptation au changement climatique et à la GIZC dans les zones côtières », le rôle du Plan Bleu, en tant que membre du Comité de Pilotage International, est de conseiller les partenaires techniques et d'orienter les décisions.

Au cours de l'année 2019, le Plan Bleu a poursuivi son travail dans le cadre de ce projet sur l'élaboration d'orientations pour la gestion durable des zones humides et des habitats marins et côtiers.

Pour en savoir plus : <http://www.maristanis.org>

Partenaires : Fondation MedSea, AMP de Sinis Mal di Ventre, MedPan, MedWet, CAR/PAP

Renforcer l'Interface Science-Politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée : le Réseau MedECC

Avec plus de 600 scientifiques associés, dans 35 pays, dont 19 pays signataires de la Convention de Barcelone, le MedECC a réussi le pari de réunir une expertise volontaire pour réaliser un bilan systématique, à l'attention des décideurs, des travaux scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée et leurs impacts. Depuis mai 2018, le Plan Bleu accueille le Secrétariat scientifique du MedECC dans le cadre d'un partenariat avec l'Union pour la Méditerranée et d'un financement de l'Agence suédoise de coopération pour le développement (SIDA).

Le réseau MedECC a travaillé tout au long de l'année 2019 à la préparation du 1er rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) sur les risques des changements climatiques et environnementaux en Méditerranée.

La réunion des auteurs du rapport du MedECC, qui s'est tenue du 4 au 7 mars 2019 à Milan (Italie), a réuni 59 participants de 16 pays. Elle a permis de discuter et développer le contenu de chaque chapitre, vérifier la cohérence des informations fournies dans l'ensemble du rapport et rédiger des messages clés.

Du 11 au 13 décembre 2019, une réunion du comité directeur et des auteurs principaux s'est tenue à Marseille (France), avec pour objectif principal de finaliser le rapport (MAR1), qui sera publié en 2020. L'avenir de MedECC après la publication de MAR1 a également été discuté.

La Conférence des parties à la Convention de Barcelone a adopté à Naples (2-5 décembre 2019), une feuille de route pour la consultation sur le Résumé pour les décideurs du rapport MAR1.

Le MedECC a enfin contribué très activement à la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019, dont il a co-piloté le chapitre sur le changement climatique, et apportera une contribution essentielle à l'exercice de prospective MED 2050.

Partenaires : Union pour la Méditerranée (UpM), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME, France), Principauté de Monaco, l'Association pour l'Innovation et la Recherche au service du Climat, ACTERRA Consulting (France), Programme français de recherche internationale MISTRALS, Institut de Recherche pour le Développement (IRD, France), Région Sud (France), Conseil consultatif, pour le développement durable de la Catalogne du gouvernement de Catalogne (CADS, Espagne), Aix-Marseille Université, LabEx OT-Med, etc.

Pour en savoir plus : <http://www.medecc.org/>

La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de développer des outils facilitant l'intégration du changement climatique dans les processus de décisions (Objectif stratégique 4.4, et en particulier l'activité 4.4.1.3).

➔ **La température en Méditerranée pourrait augmenter de 2,2°C en 2040, bien au-delà du point de non-retour**



VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE

Blue Growth community, projet horizontal de capitalisation et de communication pour l'innovation appliquée à la croissance bleue en Méditerranée

Une « Communauté de la Croissance Bleue » vivante en Méditerranée

Le Plan Bleu est partenaire du projet **Blue Growth Community (BGC)**, qui est une poursuite du précédent projet intitulé InnoBlueGrowth, un « Projet horizontal de communication et de capitalisation pour l'innovation en matière de croissance bleue à l'échelle de la Méditerranée » (2019-2022). Cette seconde phase se focalise sur la capitalisation et le transfert des outils et méthodologies développés par les projets modulaires (études, projets pilotes) portant sur la croissance bleue afin d'augmenter leur impact dans la réalisation d'objectifs communs. Le Plan Bleu pilote les activités de capitalisation et d'intégration dans le cadre de ce nouveau projet, toujours coordonné par CoNISMa - Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare, mais qui accueille un partenaire supplémentaire, IrRADIARE.

Le projet BGC fournit des outils et des méthodes adaptés de communication, de renforcement de la communauté, de transfert et de capitalisation pour la fertilisation croisée et l'échange de bonnes pratiques, de résultats et d'outils au sein des autres communautés Interreg Med, ainsi qu'avec les acteurs externes. Ces interactions devraient permettre la prise en compte des résultats des projets modulaires par les décideurs politiques afin de les inclure dans les politiques de gouvernance multi-niveaux, et faciliter le développement d'un environnement favorable aux entreprises « bleues » dans la région méditerranéenne. Le projet BGC vise également à assister et à coordonner les projets modulaires Interreg MED traitant de la croissance bleue dans leurs activités de communication et de capitalisation, en créant et en assurant des synergies internes et externes, le partage, le transfert et la capitalisation des connaissances pour l'élaboration de recommandations politiques. Ces actions contribuent également au développement socio-économique durable de l'espace méditerranéen grâce à des investissements innovants dans l'économie bleue.

Le Plan Bleu a co-organisé à Marseille, les 16 et 17 avril 2019, un événement de capitalisation et de renforcement des communautés intitulé « **La croissance bleue : Renforcer l'interface Science-Pratique-Politique** » visant à mettre en évidence les principaux résultats attendus des projets de croissance bleue en termes de transfert de connaissances de la recherche à l'industrie et aux décideurs.

Le projet InnoBlueGrowth s'est achevé avec l'organisation d'une **Conférence finale conjointe entre les communautés croissance verte et bleue « Transition vers les économies bleue et verte en Méditerranée »** organisée à Bruxelles les 19 et 20 septembre 2019. L'événement a constitué une étape importante entre les deux Communautés, offrant l'occasion de transférer des enseignements clés, d'échanger des idées innovantes et de comprendre les économies durables, afin d'élaborer des stratégies communes allant au-delà du champ d'action de chaque Communauté.

La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de rationaliser la mise en réseau, renforcer les communautés, et consolider la communication basée sur des activités de capitalisation (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.4.4).



Ces deux journées ont également permis aux Communautés d'ouvrir un débat nourri sur les futurs scénarios et actions visant à favoriser une croissance durable intégrée, avec les institutions européennes, les autorités régionales et locales, ainsi que les autres acteurs concernés, notamment les universités, les institutions sectorielles, les organisations internationales, les ONG et le secteur privé. Enfin, l'événement final a fait intervenir la Communauté Croissance bleue à travers ses projets modulaires et intégrés – iBlue, Maestrale, Pélagos, Proteus, 4Helix+ et Mistral – qui ont ainsi pu présenter leurs plus importantes réalisations devant un large public.

Le Plan Bleu était en charge de développer un **Document Politique** à l'issue de cette 1ère phase, visant à intégrer les recommandations de la Communauté sur la base des résultats techniques et à les disséminer afin de renforcer l'élaboration de politiques basées sur la connaissance pour atteindre des cibles externes clés, parmi lesquels les institutions européennes, les organisations internationales et intergouvernementales et les acteurs multi-niveaux territoriaux et sectoriels. Ce document politique est paru en novembre 2019 et présente une liste d'objectifs et d'actions visant à promouvoir l'économie bleue en Méditerranée, fondés sur les résultats techniques et politiques des projets de la Communauté de croissance bleue - iBlue, MAESTRALE, PELAGOS, PROteuS, 4Helix +, MISTRAL. Les recommandations incluent également les contributions des principales parties prenantes externes recueillies lors de la conférence « Transition vers les économies bleue et verte en Méditerranée » (Bruxelles, septembre 2019). Des recommandations politiques spécifiques sont développées pour les trois secteurs prioritaires, à savoir la plaisance, les énergies marines renouvelables et la surveillance maritime.

La **première Assemblée annuelle de la Communauté pour la Croissance Bleue** s'est tenue à Montpellier les 4 et 5 février 2020. La réunion a rassemblé des décideurs à plusieurs niveaux, des acteurs du secteur privé, des entrepreneurs, des experts, des chercheurs et des organismes du programme Interreg venus de toute la Méditerranée, pour présenter et discuter des recommandations politiques sur les secteurs de l'économie bleue en Méditerranée, issues du document politique développé par le Plan Bleu.

L'Assemblée a accueilli de nouveaux membres du projet pour la prochaine phase (2019-2022) et a débattu du rôle des membres dans les processus de transfert et de capitalisation. Dans cette nouvelle phase, la Communauté concentrera ses efforts sur l'approfondissement de la diffusion et de la transférabilité des résultats des projets thématiques, travaillant sur des thèmes spécifiques tels que la surveillance maritime, la navigation de plaisance, les énergies renouvelables, l'aquaculture, la pêche, le tourisme maritime et côtier, etc. Cette première Assemblée fut également l'occasion de rechercher une plus grande intégration avec d'autres communautés de parties prenantes, tout en atteignant des résultats transversaux pour relever les défis communs en Méditerranée.

Partenaires : Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée (ASCAME), Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), National Technical University of Athens (NTUA), Université de Monténégro - Institut de Biologie Marine, Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNISMa), IrRADIARE - Science for evolution)

Pour en savoir plus : <https://blue-growth.interreg-med.eu/>

→ *La transition vers l'économie bleue / verte est un enjeu majeur dans la région qui nécessite de réorienter le financement des activités polluantes vers des activités durables.*

Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations



L'économie bleue (durable et inclusive) est l'un des thèmes d'activité centraux du Plan Bleu.

Le programme de travail 2018-2019 du Plan Bleu prévoyait notamment la réalisation d'études de cas pour favoriser la transition vers une économie bleue. Ces études de cas, publiées en janvier 2020, portent sur les pêches et l'aquaculture, le transport maritime et les activités portuaires, l'énergie éolienne, le tourisme et les loisirs, et les ressources biologiques.

Cette activité appuyée par le Ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mer (IMELS) a permis, après une phase de cadrage, de réaliser des fiches d'information pour chaque étude de cas et de développer un rapport de synthèse sur les résultats de ces études de cas et les principaux enseignements tirés de ces expériences. Les pistes de recommandations qui en découlent éclairent par l'expérience les

travaux antérieurs pour une mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée.

Les travaux du Plan Bleu sur l'économie bleue en Méditerranée et les perspectives d'intervention dans les années à venir sont présentés dans un flyer publié début 2020.

Pour en savoir plus : <https://planbleu.org/publications/blue-economy-in-the-mediterranean-case-studies-lessons-and-perspectives/>

Partenaires : une trentaine de partenaires de l'économie bleue ont contribué à la préparation et l'analyse des études de cas, y compris les partenaires des communautés Interreg MED PANACeA, BleuTourMed et InnoBlueGrowth, le WWF Med Programme, des collectivités locales (Gouvernement de Catalogne, Région du Lazio, Région de l'Andalousie, Région Sud), des parcs nationaux (d'Al Hoceima, de Maddalena, de Taza), des ports (Marseille-Fos, Vigo), des universités, des acteurs privés (Large Grand Provence et des PME innovantes actives dans les secteurs maritimes comme l'énergie liée aux vagues et la restauration des écosystèmes marins). Des institutions régionales et bailleurs de fonds ont également apporté une contribution.

Communauté du Tourisme Durable, la suite du projet BleuTourMed

L'année 2019 a vu la clôture du projet Interreg MED « **BleuTourMed** » soutenu par l'Union européenne. Ce projet, axé sur la capitalisation d'expériences de terrain, a notamment donné lieu à la publication en mai 2019 de quatre documents de recommandations thématiques d'une quinzaine de pages chacun : (1) Assurer un suivi efficace de la durabilité du tourisme dans la région méditerranéenne ; (2) Promouvoir des modèles touristiques alternatifs pour réduire les pressions dans la région méditerranéenne ; (3) Le tourisme comme moteur stratégique d'une croissance inclusive, responsable et durable dans la région méditerranéenne ; et (4) La gouvernance comme outil pour un tourisme durable et responsable dans la région méditerranéenne. Ces documents ont été suivis d'une synthèse globale des « **Recommandations politiques élaborées par la Communauté méditerranéenne du tourisme durable** » (septembre 2019).

Ces documents découlent notamment des échanges des 27-28 mars 2019 à Split (Croatie), intitulés « **Towards policy recommendations on sustainable tourism : Shaping the results of the MED Community** ». Ils ont été présentés et discutés avec des représentants des instances européennes, le 9 octobre 2019 à Bruxelles lors de l'événement « Fostering sustainable tourism in the Mediterranean region », événement parallèle à la Semaine européenne des régions et des villes. Les participants ont notamment discuté de l'insertion du tourisme dans la prochaine période de programmation de l'Union européenne.

En octobre 2019, le comité du programme Interreg MED a approuvé une nouvelle génération de projets horizontaux qui coordonneront les communautés thématiques du programme jusqu'en juin 2022. Parmi eux, la « **Communauté du tourisme durable** » remplace le projet BleuTourMED, en s'appuyant sur ses réalisations. La Communauté du tourisme durable intègre 5 nouveaux projets modulaires (DESTIMED+, SUSTOWNS, INCIRCLE, LABELSCAPE, WINTERMED) et 2 projets stratégiques (SMARTMED, BEST MED).

La Communauté peut donc désormais s'appuyer sur 22 projets de coopération territoriale, deux projets stratégiques et près de 300 organisations actives dans douze zones côtières euro-méditerranéennes (autorités publiques, entreprises privées, universités, ONG et organisations internationales). La communauté continue à promouvoir le tourisme durable en capitalisant et diffusant les bonnes pratiques développées par ses projets.

Pendant cette nouvelle phase, des antennes territoriales renforceront le dialogue et la coopération avec les acteurs clés des territoires. Le Plan Bleu sera en particulier chargé des relations avec les collectivités méditerranéennes françaises.



La **réunion de lancement de la Communauté du tourisme durable** a eu lieu du 2 au 4 mars 2020 à Salou (Tarragone – Espagne). Cette réunion a permis de consolider la stratégie de capitalisation visant à mettre en lumière les résultats des projets, à les transférer à plus grande échelle et à intégrer dans les politiques publiques les mesures susceptibles de les démultiplier.

Partenaires : Barcelona Provincial Council, Latin Arc; Mediterranean Universities Union (UNIMED); University of Thessaly (UTH); Network of European Regions for a Sustainable and Competitive Tourism (NECSTouR); Adriatic and Ionian Euro-region; Regional Development Agency Green Karst Ltd (RDA Green Karst) and Plan Bleu/RAC.

Pour en savoir plus : <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>

La Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit des travaux sur le tourisme durable, mettant notamment l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance et la croisière. La Commission méditerranéenne du développement durable réunie à Budva, Montenegro, en juin 2019 a insisté sur la nécessaire implication du PAM sur le tourisme durable, thème phare de la transition vers une économie bleue durable et inclusive en Méditerranée. Le Plan Bleu continue à se mobiliser sur ce thème.



La croissance économique des activités touristiques a souvent été au détriment de l'intégrité environnementale et de l'équité sociale. Le tourisme de masse à forte saisonnalité est un grand consommateur de ressources naturelles, notamment d'eau, de nourriture et d'énergie, et pollue les environnements marins et d'eau douce.

BlueBoatsMed – Vers la durabilité de la croisière et la plaisance en Méditerranée

Dans son activité 1.1.3.2, le Programme d'activité du PAM prévoit que le Plan Bleu continue à travailler sur des instruments régionaux pour le tourisme durable, y compris de possibles lignes directrices, en particulier dans les secteurs de la croisière et de la plaisance. Un ensemble de projets en cours participe à cette réflexion qui s'alimente également du Plan d'action régional pour la Consommation et la production durable, du Protocole sur la Gestion intégrée des zones côtières, du PAS BIO et du Plan régional sur les déchets marins.

En 2019, le Plan Bleu a bénéficié d'un appui ponctuel de l'initiative BlueMed pour organiser trois réunions ou webinaires d'experts (webinaire le 14 mai, atelier à Gênes, Italie le 19 juin et atelier à Marseille le 25 novembre 2019). Ces échanges ont permis de cadrer les perspectives d'évolution de ces secteurs et de leurs impacts majeurs, puis d'identifier quelques innovations prometteuses sur chacun de ces impacts. Ces innovations ont été présentées et discutées par les experts, qui ont ensuite identifié ensemble celles qui leur paraissent pouvoir constituer de véritables leviers de transition vers des secteurs de la croisière et du loisir durables et inclusifs.

Les conditions de dissémination des innovations retenues seront également discutées et présentées dans un rapport qui alimentera à la fois la préparation d'outils régionaux et l'exercice de prospective MED 2050, qui sera publié en 2020.

Partenaires : PAP/RAC, SPA/RAC, REMPEC ; SCP/RAC ; Porto Antico di Genova (Italy), Eco-Union (Spain), Marseille Cruise (France), RERA SD (Croatia); etc.

DEVELOPMENTS OF MEDITERRANEAN CRUISE AND RECREATIONAL BOATING SECTORS

BlueBoatsMed

BlueBoatsMed is a StartUp Action promoted by the BlueMed CSA to boost the development of innovative ideas gearing to sustainable Blue Growth in the Mediterranean. More info: <http://www.bluemed-initiative.eu/the-startup-actions/>.

BlueBoatsMed is engaged to:



1. TRENDS

Analyse and evaluate the prospects for further and sustainable expansion in the cruise and recreational boating sectors in the Mediterranean, based on the partners' knowledge and on-going research.

2. STAKES

Agree on up to four main environmental or societal challenges associated with such expansion (i.e. challenges linked to the rapid changes the cruise and recreational boating sectors are undergoing and expected to experience in the upcoming years).



3. PROMISING INNOVATIONS AND CONDITIONS FOR SCALING UP



For each selected challenge, present up to three promising innovations through case studies; discuss the potential and readiness for further uptake of these innovations, and identify the main instruments (or policy mixes) necessary to accompany these transitions in the short, medium and long terms.

4. GUIDELINES

Contribute to outlining and designing guidelines for a sustainable and inclusive cruise and recreational boating sector, including yachting, in the Mediterranean.



MEETING: WEB BASED



This first meeting focused on 'identifying major trends, key challenges and promising innovations in the cruise and recreational boating sectors'.

MEETING: GENOA, ITALY



Three working groups were set up to discuss the environmental and societal challenges associated with the expansion of the cruise and recreational boating sector.

MEETING: MARSEILLES, FRANCE



Discussion revolved around the conditions and levers necessary to support the transition to the sustainability of the sector through continued developments of guidelines.

START UP ACTION SUPPORTED BY THE BLUEMED CSA

<http://www.bluemed-initiative.eu/>



Supported by the BLUEMED CSA (GA 727453) funded by the European Commission DG Research and Innovation

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR UNE GESTION APPROPRIÉE DES RESSOURCES MÉDITERRANÉENNES

Communauté de protection de la biodiversité, la suite de PANACeA

Le projet **PANACeA**, mis en œuvre de 2016 à 2019, est cofinancé par le programme Interreg MED et vise à renforcer les capacités de gestion et la mise en réseau des aires protégées afin d'adapter et améliorer les mesures de protection pour la préservation de la biodiversité des écosystèmes marins et côtiers protégés et à mieux intégrer les aires protégées dans les stratégies de développement régional (échange d'informations, stratégies, règlements, etc.).

Fin 2019, PANACeA est devenu la « **Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité** » (MBPC), avec pour objectif jusqu'en 2022, de faire avancer les efforts de mise en réseau et de gestion à l'intérieur et à l'extérieur des aires marines protégées (AMP) ainsi qu'améliorer la conservation et la gestion de la nature dans la région.

Dans cette nouvelle phase, la communauté accueille 4 nouveaux projets thématiques : TUNE UP, POSBEMED2, MPA- ENGAGE et MPA- NETWORKS, qui s'ajoutent aux 11 projets de la 1ère phase : ACT4LITTER, AMARe, CONFISH, ECOSUSTAIN, FishMPABlue2, MEDSEALITTER, MPA-ADAPT, PHAROS4MPAs, PlasticBustersMPAs, POSBEMED, WETNET.

Le Plan Bleu est coordinateur du Work Package 5 promouvant des actions de capitalisation des principaux résultats (outils, méthodes, pratiques,...) issus des projets thématiques pour faciliter leur intégration dans l'élaboration de politiques publiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Plusieurs événements ont été organisés en 2019 :

Les 6 et 7 mai 2019 (Italie, Rome) a eu lieu l'événement « **Ecosystem-based responses to Mediterranean biodiversity challenges** » dédié aux pratiques et modèles de gouvernance utilisant l'approche écosystémique.

Le 31 mai 2019, le workshop « **Managing transboundary impacts in priority areas** » s'est tenu au Monténégro, avec un focus sur le sud de l'Adriatique, afin de favoriser un échange ouvert entre les acteurs œuvrant en mer Adriatique, y compris les gestionnaires, les décideurs, la société civile et la communauté scientifique. L'atelier visait à identifier les principaux défis, tout en renforçant les perspectives écologiques, économiques et sociales, à élaborer une feuille de route traitant des impacts transfrontaliers dans les régions marines communes.

L'événement final du projet PANACeA s'est tenu du 14 au 16 octobre 2019, à Malaga (Espagne) sous le titre « **Ecosystem-Based Adaptation: A pulse for transformative changes in the Mediterranean Sea** ». Cet événement international de trois jours a rassemblé une centaine de représentants méditerranéens pour débattre des mécanismes de collaboration efficaces pour une gestion plus intégrée des ressources naturelles. Parmi les conclusions, il a été convenu que la conservation de la nature devait devenir opérationnelle et impliquer toutes les zones marines indépendamment de leurs frontières administratives nationales en utilisant une approche de gestion basée sur les écosystèmes.

Cet événement a également promu la « **Déclaration sur les approches écosystémiques pour la protection et la gestion de la biodiversité** » lancée à Bruxelles en 2018.

Prochaines étapes

Les trois groupes de travail créés pour 2016-2019 continueront de promouvoir le travail collaboratif conjoint, avec des opportunités de renforcement des capacités pour donner aux partenaires du projet, et aux acteurs intéressés, des outils efficaces de protection et de gestion de la biodiversité, mais aussi pour mettre en pratique la Déclaration sur les approches écosystémiques pour la protection et la gestion de la biodiversité et renforcer la sensibilisation de tous les acteurs aux défis à venir.

L'adoption locale d'outils et d'approches aux niveaux régional et national, en particulier en ce qui concerne les mécanismes de gouvernance, la collaboration entre les secteurs public et privé à travers toute la Méditerranée, sera encouragée en vue de contribuer efficacement à des objectifs post-2020 plus réalisables concernant la protection de la biodiversité dans la Méditerranée.

En savoir plus : <https://biodiversity-protection.interreg-med.eu/>

Partenaires : ETC-UMA, Université de Malaga (Espagne), Conférence des Régions Périphériques Maritimes, CRPM (France), MEDCITIES (Espagne), Ministère du développement durable et du tourisme (Monténégro), Latte Creative (Italie) et l'Institut Marin (Croatie).

La Stratégie à Moyen-Terme de la PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de rationaliser la mise en réseau, renforcer les communautés, et consolider la communication basée sur des activités de capitalisation (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.4.4).



➔ **À ce jour, environ 1 200 aires marines protégées et autres mesures efficaces de conservation couvrent plus de 8,9 % de la mer Méditerranée, approchant les 10 % de couverture fixés par l'objectif 11 d'Aichi et l'ODD 14.**

Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières en Méditerranée



Le Plan Bleu fait partie du consortium de 11 partenaires internationaux réunis autour du projet de campagne de communication sur les zones humides côtières, lancé en 2017 par MedWet qui en assure la coordination. Ce projet vise à mettre en place une

campagne de communication globale pour sensibiliser à la valeur des zones humides côtières et promouvoir auprès des principaux décideurs politiques régionaux et nationaux la nécessité de préserver et de restaurer ces écosystèmes en Méditerranée. Trois sites bénéficieront en particulier de ce projet : Oristano (Italie), Ghar el Melh (Tunisie) et le Delta Bojana-Buna (Monténégro- Albanie). La campagne vise à améliorer les connaissances des fonctions et des valeurs de ces écosystèmes importants ainsi que les avantages d'une gestion intégrée de l'interface terre-mer. Elle est soutenue par les travaux réalisés sur les sites pilotes, notamment en Albanie, en Italie, au Monténégro, en Tunisie et dans les îles méditerranéennes. En intensifiant la visibilité des résultats et en utilisant des arguments scientifiquement fondés, la campagne devrait convaincre les décideurs et les parties prenantes autour des sites de démonstration, de la nécessité de protéger et de gérer ces habitats de manière durable. Cette campagne vise aussi à fournir à la communauté des zones humides méditerranéennes une véritable opportunité d'expérimenter et d'apprendre à démontrer conjointement le rôle de catalyseur que peut jouer le rassemblement de plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans la région.

Suite à la réunion de lancement organisée en septembre 2017 à Bizerte, une task force de campagne a été mise en place afin de définir les cibles prioritaires de la campagne et d'élaborer une stratégie de communication avec un objectif clair « Approfondir la connaissance des zones humides côtières pour garantir une conservation plus efficace de ces habitats » à laquelle le Plan Bleu a contribué. Un site internet a été créé : <http://offyourmap.org/>. À travers le message clé « **Life Begins In Wetlands** » (La vie commence dans les zones humides), la campagne se concentre sur le rôle essentiel des zones humides côtières pour assurer les moyens de subsistance de millions de personnes vivant dans ces zones et protéger leurs maisons en réduisant les risques de catastrophes telles que les inondations et les tempêtes. Les zones humides côtières sont des solutions fondées sur la nature, car elles améliorent la qualité de l'eau et sont une source d'eau douce. Elles sont également une destination importante pour le tourisme et génèrent des revenus pour les économies locales.

Ces écosystèmes fournissent un habitat approprié pour diverses plantes et animaux indigènes dont beaucoup sont en voie de disparition.

Depuis juillet 2019, beaucoup d'efforts ont été déployés pour améliorer les ressources disponibles sur le site internet (e.g. storytelling, video). Un Voyage de presse a été organisé sur la zone humide d'Oristano (Sardaigne) avec la participation d'une vingtaine de journalistes appartenant à de grands groupes de presse (AFP, EFE...). Un kit media « *Wetlands in a warming world : Why the Mediterranean needs nature-based solutions* » a été développé à cette occasion. De nombreux événements et animations ont également été organisés à l'occasion du Coast Day 2019 en Sardaigne, Slovénie, Croatie, Montenegro ou encore en Tunisie pour sensibiliser à l'importance des zones humides littorales. Une policy task force a été mise en place, à laquelle contribue le Plan Bleu, pour développer des documents à l'attention des décideurs et mieux cibler les politiques. Ainsi, le travail de Off your Map a été présenté aux Parlementaires méditerranéens (COMPSUD) lors d'un événement au Parlement marocain en Décembre 2019. Un **Document de positionnement politique** a été produit pour la COP21 à Barcelone, s'appuyant sur l'infographie développée par le MEDECC en partenariat avec le Plan Bleu.

En savoir plus : <http://offyourmap.org/>

Partenaires : Mava, MedWet, BirdLife, DiversEarth, GWP Med, UICN Med, MedINA, MedPAN, PAP/RAC, Tour du Valat, Observatoire des zones humides méditerranéennes, Wetlands International, WWF



→ **Les zones humides fournissent une variété de services essentiels aux populations : alimentation, approvisionnement en eau, protection contre les inondations, etc.**

Saltpan Initiative « Actions de conservation des zones humides méditerranéennes : Marais salants et initiatives d'évaluation socio-économiques »

Depuis 2017, le Plan Bleu est partenaire de ce projet d'une durée de 3 ans, coordonné par BirdLife international et la Tour du Valat.

L'objectif de ce projet est d'évaluer les menaces pesant sur les marais salants (pollution, impact du changement climatique, développement commercial...), renforcer les capacités des communautés locales et estimer le panel de services écologiques rendus par les zones humides méditerranéennes, en particulier sur trois sites pilotes : Ulcinj Salina (Monténégro), Ghar El Melh (Tunisie) et Oristano (Sardaigne).

Le Plan Bleu intervient essentiellement en support à l'évaluation des services écosystémiques rendus par la zone humide de S'ena Arrubia à Oristano en Sardaigne, à l'aide de l'outil TESSA, avec l'appui du bureau d'étude Nomadeis. Une visite de terrain a été organisée en juillet 2019 avec l'appui de la Fondation MEDSEA sur le site de S'ena Arrubia qui a permis une meilleure compréhension des spécificités culturelles, socio-économiques et biophysiques du milieu et de rencontrer plusieurs acteurs-clés locaux (ex. éleveurs, pêcheurs).

A la suite de cette visite de terrain, un rapport méthodologique a été produit en septembre 2019 par Nomadeis et le Plan Bleu pour appuyer l'évaluation de 5 services écosystémiques en tenant compte des spécificités de S'ena Arrubia : le service de protection contre les inondations, la qualité de l'eau, les biens cultivés, les services récréationnels et touristiques, ainsi que les services culturels.

Partenaires : BirdLife international, Tour du Valat, Association « Les Amis des Oiseaux » de Tunisie, Centre pour la Recherche et la protection des oiseaux du Montenegro (CZIP), Doğa Derneği en Turquie, réseau MedPan.



6^e Semaine Forestière Méditerranéenne



Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne

La [Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne](#) (SFM), organisée au Liban du 1er au 5 avril 2019, a eu pour thème le « **Rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris : défis et opportunités** ». Son objectif était de réunir un large éventail de participants afin de discuter de la façon dont les forêts méditerranéennes peuvent aider les pays de la région à atteindre leurs objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris pour lutter contre le changement climatique.

Elle visait également à présenter l'utilisation de solutions basées sur la forêt pour faire face à des défis régionaux plus larges tels que le développement durable, la transition énergétique, les changements démographiques et les migrations.

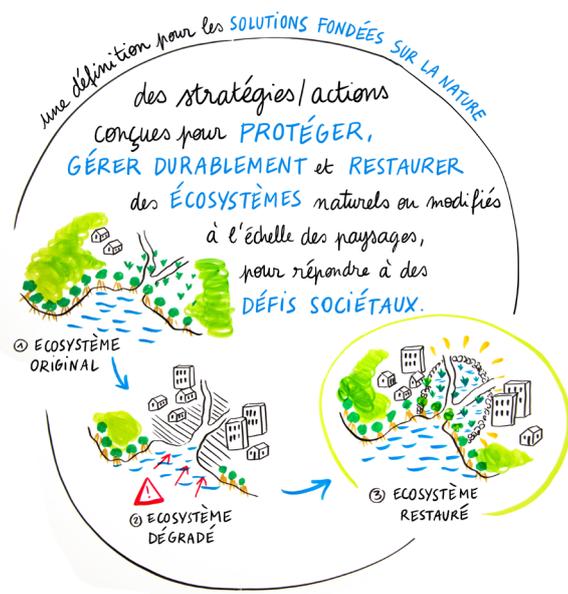
En tant que membre organisateur, le Plan Bleu a été impliqué dans cet événement, notamment sur deux sessions :

- la session 2 « Solutions forestières pour les systèmes liés à la forêt : lien avec d'autres secteurs » en partenariat avec l'AIFM,
- l'évènement parallèle « Préservation et valorisation des forêts face au tourisme de masse ».

Partenaires : Comité *Silva Mediterranea* de la FAO, AIFM, CTCF (Centre Tecnològic Forestal de Catalunya), EFIMED (Mediterranean Regional Office of the European Forest Institute), Cofor International

➔ *La région méditerranéenne compte plus de 25 millions d'hectares de forêts et environ 50 millions d'hectares d'autres terres boisées, qui apportent une contribution cruciale au développement rural, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux secteurs agricole, de l'eau, du tourisme et de l'énergie.*

Les Solutions fondées sur la Nature



Le Plan Bleu, en partenariat avec l'UICN Centre de coopération pour la Méditerranée, le Comité français de l'UICN, le Conservatoire du Littoral, la Tour du Valat, MedWet et Wetlands International, a organisé un Atelier international sur la « [Mise en œuvre de solutions basées sur la nature pour lutter contre le changement climatique](#) ».

Accueilli par la ville de Marseille du 22 au 24 janvier 2019, cet atelier a réuni de nombreux chercheurs, praticiens et décideurs de la région méditerranéenne et de l'Union européenne pour discuter des avantages et des défis liés à la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature (SfN). Lors de l'atelier, une dizaine d'experts ont été interviewés et filmés. Un film présentant les solutions fondées sur la nature a également été réalisé. Toutes ces vidéos ont été diffusées sur le site web du Plan Bleu et sur ses réseaux sociaux.

Enfin, suite à l'atelier, un document politique a été produit. Intitulé « [Pour défier le réchauffement climatique, coopérons avec la nature !](#) », ce document présente comment les SfN, permettant d'améliorer la résilience climatique, sont des solutions pragmatiques s'appuyant sur des services et des ressources fournis par les écosystèmes et la biodiversité qui sont souvent plus durables, solides et coût-efficaces que les solutions traditionnelles créées par l'homme. Cette publication a été co-financée par la campagne "Off Your Map" sur les zones humides côtières, ainsi que par l'Agence Française de Développement (AFD) et le PNUE/PAM.

➔ *La santé et le bien-être humains sont influencés par les biens et services fournis par les écosystèmes méditerranéens*

Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée

Dans un contexte d'accroissement de la pression sur les ressources naturelles et de dépendance à des budgets publics restreints, la plupart des aires protégées méditerranéennes souffrent d'un manque de moyens financiers, techniques et humains pour garantir un niveau de protection suffisant. Face à ce constat, besoin est de développer un modèle global et intégré de gestion durable des aires protégées qui puisse répondre aux nouveaux enjeux politiques, socio-économiques et environnementaux de la région méditerranéenne. En ce sens, la mise en place de PPP peut contribuer à rendre l'aire protégée financièrement viable en tirant parti des gisements de valeur économique sur le site et à engager les populations locales dans une dynamique de conservation et de développement socio-économique.

Le projet « Les partenariats public-privé (PPP) au service de l'environnement en Méditerranée » est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le Plan Bleu depuis 2016.

Partenaire : Agence Française de Développement



→ *La gestion durable des aires protégées nécessite le développement de mécanismes de financement permanents.*

MEDREGION - Soutien à la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin en Méditerranée – Approche socio-économique

Dans son activité 4.1.1.1., le Programme d'activité du PAM prévoit que le Plan Bleu continue à travailler sur des évaluations socio-économiques de mesures contenues dans des stratégies et plans d'actions régionaux. Ainsi, le Plan Bleu contribue au projet MEDREGION, qui vient en soutien à la mise en œuvre coordonnée du deuxième cycle de 6 ans de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin en Méditerranée.

Soutenu par la Commission européenne, le projet MEDREGION regroupe une vingtaine de partenaires : chercheurs, représentants d'autorités compétentes de mise en œuvre de la Directive au niveau national, et représentants du système PNUE/PAM et de certains de ses centres.

Depuis la réunion de lancement du projet (Athènes, Grèce, 11 avril 2019), le Plan Bleu travaille sur l'évaluation socio-économique dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de mesures développés pour la mise en œuvre de la Directive. Ce travail sera poursuivi en 2020 et ses résultats seront publiés fin 2020/début 2021.

Partenaires : HCMR (Grèce), Ifremer (France), ISPRA (Italie), AZTI (Espagne), IEO (Espagne), IzVRS (Slovénie), NIB (Slovénie), IOF (Croatie), NKUA (Grèce), CORILA (Italie), Université de Salento (Italie), Université de Venise (Italie), OGS (Italie), RAC/SPA (Tunisie), INFO/RAC (Italie), Ministère de l'environnement (Italie), Ministère de l'environnement (Grèce), Ministère de l'environnement (Slovénie), Ministère de l'environnement (Croatie)

Déchets marins : analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique

Le PAM a reçu l'appui du Ministère italien de l'environnement de l'aménagement du territoire et de la mer pour renforcer ses analyses, propositions et programmes sur les déchets plastiques en milieu marin. Dans le cadre de ce partenariat, l'unité de coordination du PAM a demandé au Plan Bleu de piloter une analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques pour prévenir ou réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique.

Cette étude, achevée en 2019 et prévue pour publication en 2020, a dressé un panorama des informations disponibles sur l'impact socio-économique des mesures de prévention et réduction des plastiques dans les pays méditerranéens basée sur des méthodes d'évaluation coût bénéfice, coût efficacité ou multicritère.

L'étude propose un cadre d'analyse systémique pour l'évaluation socio-économique. Ce cadre identifie les acteurs concernés par les mesures de prévention ou de réduction, et les bénéfices ou coûts que ces mesures peuvent entraîner pour chaque type d'acteurs (impacts distributifs). L'étude développe sur cette base une méthodologie d'analyse, une série de six fiches mesures et de six études de cas, ainsi qu'une synthèse analytique des résultats. La méthodologie s'inspire notamment des travaux du Plan Bleu, dans le cadre du programme ActionMed.

Le choix des mesures étudiées et études de cas a été appuyé par le comité de pilotage de l'étude, comprenant des représentants du CAR/CPD, du CAR/ASP, du programme MEDPOL, et de l'Unité de coordination.

Bien qu'elle capitalise des résultats de recherche, des données de terrain et des études européennes, cette analyse met en évidence l'insuffisance de données quantifiées sur les coûts et les bénéfices des mesures. Des données quantifiées manquent en particulier sur la capacité des secteurs de l'industrie et de la distribution du plastique à s'adapter, ou à évoluer vers des productions alternatives, ainsi que sur certains des bénéfices environnementaux des mesures encore difficiles à quantifier. Enfin, l'analyse socioéconomique doit tenir compte du secteur informel dans les pays du bassin où il est particulièrement présent.

Malgré ces limites, l'étude apporte un panorama important des meilleures pratiques mises en œuvre dans la région méditerranéenne. Elle développe des fiches de référence et des études de cas, qui pourraient être utiles à tout pays ou acteur envisageant de telles mesures.

Les résultats préliminaires de ces travaux ont été présentés en avril 2019 dans le cadre du Forum international sur les déchets marins (Séville, Espagne, 10-12 avril 2019), ainsi que lors de la Seconde réunion régionale sur les meilleures pratiques sur les déchets marins en méditerranée.

La publication de l'étude est prévue en 2020. Elle contribuera à l'effort du Plan Bleu pour apporter des références chiffrées et des recommandations méthodologiques pour l'évaluation socio-économique des mesures environnementales en Méditerranée. Cet effort, qui répond à une demande croissante des acteurs de la Méditerranée, se poursuivra en 2020 à travers le projet MEDREGION (voir page 20)

Partenaires : MEDPOL, CAR/CPD, CAR/ASP, Unité de coordination du PAM, Ministère italien de l'environnement de l'aménagement du territoire et de la mer

ÉVÉNEMENTS

22-24 JANVIER 2019

Atelier international « Mise en œuvre de solutions basées sur la nature pour lutter contre le changement climatique : Focus sur la région méditerranéenne », Marseille, France. [En savoir plus...](#)

4-7 MARS 2019

Réunion des auteurs principaux du rapport d'évaluation MAR1 du MedECC, Milan, Italie. [En savoir plus...](#)

1ER AVRIL 2019

Réunion technique d'experts pour la rédaction du document IMAP-ISP

1-5 AVRIL 2019

Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne : rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris, Liban. [En savoir plus..](#)

15 AVRIL 2019

Réunion de présentations des résultats de la mise en œuvre de l'IRC au sein de l'accord RAMOGE

16-17 AVRIL 2019

Conférence internationale « La croissance bleue : Renforcer l'interface Science-Pratique-Politique », Marseille, France. [En savoir plus..](#)

6-7 MAI 2019

Atelier de capitalisation de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité, Rome. [En savoir plus...](#)

28-29 MAI 2019

Réunion des Points focaux nationaux du Plan Bleu, Marseille, France. [En savoir plus...](#)

4-7 JUIN 2019

Conférence finale de la Communauté MED du Tourisme durable, Barcelone. [En savoir plus...](#)

11 JUIN 2019

Événement parallèle sur l'économie bleue - 18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne de développement durable, Budva, Monténégro. [En savoir plus...](#)

1-5 JUILLET 2019

Université d'été « Croissance bleue : technologies émergentes, tendances et opportunités », Kotor, Monténégro. [En savoir plus...](#)

19-20 SEPTEMBRE 2019

Événement conjoint de la croissance bleue et verte « Transition vers les économies bleue et verte en Méditerranée », Bruxelles. [En savoir plus...](#)



23-25 SEPTEMBRE 2019

Mission en Tunisie - Mécanisme Simplifié d'Examen par les Pairs (SIMPEER). [En savoir plus...](#)

25-26 SEPTEMBRE 2019

Atelier international de réflexion et de prospective sur le changement climatique en Méditerranée, Marseille, France. [En savoir plus...](#)

14-16 OCTOBRE 2019

Conférence finale de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité, Malaga, Espagne. [En savoir plus...](#)

21-23 OCTOBRE 2019

Mission en Albanie - Mécanisme Simplifié d'Examen par les Pairs (SIMPEER), Tirana. [En savoir plus...](#)

27-30 OCTOBRE 2019

Mission en Egypte - Mécanisme Simplifié d'Examen par les Pairs (SIMPEER), Le Caire. [En savoir plus...](#)

19-20 NOVEMBRE 2019

Réunion d'examen par les pairs de l'exercice SIMPEER 2018-2019, Marseille, France. [En savoir plus...](#)

2-5 DÉCEMBRE 2019

COP 21 - 21^{ème} réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, Naples, Italie. [En savoir plus...](#)

3 DÉCEMBRE 2019

Événement parallèle « Un tourisme côtier et maritime durable pour relever les défis environnementaux et de développement dans la région méditerranéenne », Naples, Italie. [En savoir plus...](#)

11-13 DÉCEMBRE 2019

Réunion du comité directeur de MedECC et réunion de coordination des auteurs principaux du rapport d'évaluation MAR1, Marseille, France. [En savoir plus...](#)

ZOOM

COP 21 - 21e réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses protocoles



Lors de cette COP 21, qui s'est tenue du 2 au 5 décembre 2019 à Naples, en Italie, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont notamment adopté la déclaration ministérielle de Naples, réitérant leur engagement pour la santé de la Méditerranée et leur ferme soutien politique au mandat du PNUE / PAM.

Les ministres représentant les 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles, la directrice exécutive du PNUE, Mme Inger Andersen, des représentants des parties prenantes et des invités de marque ont participé à la réunion ministérielle du 4 décembre 2019.

La session interactive d'examen de la politique ministérielle a servi de guide stratégique pour la préparation de la prochaine stratégie à moyen terme PNUE / PAM. Les discussions ont porté notamment sur des questions relatives **aux déchets marins, aux aires marines protégées et à la biodiversité, au changements climatiques et à l'économie bleue.**

Plusieurs projets de décision importants ont été discutés :

- une feuille de route pour une éventuelle désignation de la zone de la mer Méditerranée en tant que zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre ;
- six plans régionaux visant à réduire ou à prévenir la pollution marine d'origine tellurique ;
- de nouvelles normes et directives visant à lutter contre la pollution dans le cadre de trois protocoles de la Convention de Barcelone concernant les immersions, les sources offshore et les sources terrestres ;
- des lignes directrices sur les activités « Adopt-a-Beach » visant à réduire les déchets marins et à éliminer progressivement les sacs en plastique à usage unique ;
- des normes et directives communes relatives aux activités offshore ;
- un cadre régional commun pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) conformément au protocole GIZC de la Convention de Barcelone ;
- l'identification et la conservation des sites d'intérêt écologique particulier en Méditerranée, y compris les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne ;
- le programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique (PAS BIO) dans la région méditerranéenne ; la stratégie sur le phoque moine ; les Plans d'action concernant les tortues marines, les poissons cartilagineux et la végétation marine ; et la classification des types d'habitats marins benthiques pour la région méditerranéenne et la liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée ;
- les directives actualisées régissant la mise en place de récifs artificiels en mer ;
- un ensemble de mesures régionales visant à soutenir le développement d'entreprises vertes et circulaires et à stimuler la demande de produits durables.

COMMUNICATION

La nouvelle stratégie de communication du Plan Bleu, élaborée en 2018, a été mise en oeuvre tout au long de l'année 2019, à travers l'animation de son site web et de ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn), la publication ou co-publication avec des partenaires d'une dizaine de documents, la diffusion de sa Newsletter électronique et la réalisation de posters, vidéos, etc.

Afin de proposer un site web encore plus moderne, plus ergonomique, et mieux adapté aux nouveaux usages (consultation sur tablettes et téléphones mobiles), le Plan Bleu a lancé au cours du dernier trimestre 2019 le développement d'un nouveau site. Ce nouveau site sera mis en ligne au printemps 2020.

SITES WEB

www.planbleu.org : au printemps 2020, notre site web fait peau neuve pour une navigation plus simple et plus intuitive, avec toujours plus d'infos sur nos activités, nos projets, nos événements et nos publications.

Mais aussi ...

www.obs.planbleu.org : site proposant des statistiques, des indicateurs et des cartes sur les problématiques environnementales et de développement durable du bassin méditerranéen.

<http://docs.planbleu.org> : site donnant accès à une base d'environ 9000 références sur les problématiques environnementales, économiques et de développement durable, dans le monde, et plus particulièrement en Méditerranée.

MÉDIAS SOCIAUX

Suivez-nous sur Facebook, Twitter et LinkedIn :



NEWSLETTER

Pas encore abonné ?
Inscrivez-vous dès maintenant sur notre site !



Plan Bleu
Newsletter

7 - Janvier 2020



Edito

Elen Lemaitre-Curri, Directrice du Plan Bleu

Lors de la récente Conférence des Parties à la Convention de Barcelone (COP), réunie à Naples en décembre 2019, les 21 pays riverains de la Méditerranée et l'Union européenne ont approuvé le Résumé pour décideurs du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée 2019 (RED 2019) et ses conclusions clés. Ce résultat vient couronner le travail que le Plan Bleu a pu réaliser grâce à un large réseau de partenaires volontaires, scientifiques et techniques. Que tous les contributeurs, relecteurs et conseillers en soient remerciés. Le rapport, dans les multiples dimensions qu'il couvre, identifie les progrès de ces dernières décennies, mais aussi le vaste écart qui subsiste entre les engagements et objectifs que les pays de la Région se sont fixés et les trajectoires actuelles. En l'absence de véritables transformations, rares sont les objectifs de développement durable ou de bon état écologique du milieu marin qui sont en voie d'être atteints. Les pressions sur le milieu s'intensifient et se complexifient, dans un contexte politique plus compliqué qu'il y a une décennie. Concevoir et préparer ensemble un avenir durable, réunissant, autour d'un même exercice, scientifiques, politiques et citoyens est plus que jamais nécessaire. C'est l'essence de la prospective stratégique et participative MED 2050, dont les pays ont approuvé la seconde feuille de route. Ils ont aussi approuvé une large concertation sur le résumé du futur Rapport sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée (MAR1) porté par le réseau scientifique MedECC, confirmant l'importance stratégique des interfaces science-politique et du changement climatique en Méditerranée. Enfin, les pays ont demandé au Plan Bleu d'accompagner, par une analyse socio-économique, les décisions à venir sur une zone basses émissions en Méditerranée, aux côtés du REMPEC. Les travaux menés en 2018-2019 donneront lieu à plusieurs publications au premier semestre 2020 : Leçons et perspectives sur l'économie bleue tirées de 40 études de cas, Bilan des exercices simplifiés d'évaluation par les pairs des stratégies nationales de développement durable (SIMPEER), RED 2019, MAR1, évaluation socio-économique sur les plastiques en Méditerranée... Nous vous donnons rendez-vous dans nos prochaines éditions pour le lancement de ces rapports.

Zoom sur...

COP 21 - Convention de Barcelone

La 21e réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses protocoles s'est tenue du 2 au 5 décembre 2019 à Naples, en Italie. Les Parties contractantes ont adopté la Déclaration de Naples, réitérant ainsi leur attachement à la santé de la Méditerranée et leur



PUBLICATIONS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les risques liés aux changements climatiques et environnementaux dans la région Méditerranée - Une évaluation préliminaire par le réseau MedECC, l'interface science-décideurs

En tant que l'un des principaux points chauds du changement climatique dans le monde, la région méditerranéenne a plus que jamais besoin d'une action collective forte pour faire face aux défis posés par les changements climatiques et environnementaux. L'élaboration d'un rapport d'évaluation rassemblant toutes les connaissances disponibles devrait permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques efficaces fondées sur une compréhension globale des problèmes. Ce document présente les conclusions préliminaires de l'évaluation. (télécharger le rapport en [français](#) et [anglais](#))

Pour défier le réchauffement climatique, coopérons avec la nature ! Renforcer la résilience climatique de la Méditerranée au moyen de solutions fondées sur la nature



A l'heure où les effets du changement climatique impactent de nombreuses populations et régions tout autour du bassin méditerranéen, des Solutions fondées sur la Nature (SfN) permettent d'améliorer la résilience de la société et son adaptation à ce nouveau contexte. Cette publication a été produite suite à l'Atelier organisé en janvier 2019 par le Plan Bleu, l'UICN Centre de coopération pour la Méditerranée, le Comité français de l'UICN, le Conservatoire du Littoral, la

Tour du Valat, MedWet et Wetlands International. (télécharger le rapport en [français](#) et [anglais](#))

DECHETS MARINS

Tackling Marine Litter in the Mediterranean : Knowledge & Tools

Policy Report : Ce rapport vise à synthétiser et à mettre en valeur la contribution des projets de la Communauté pour la protection de la biodiversité pour le développement et / ou l'amélioration d'outils d'évaluation et de gestion des déchets marins, notamment dans les aires marines protégées méditerranéennes. Il propose aussi des recommandations pour de nouvelles actions à l'intention des décideurs politiques de l'UE et de la Méditerranée. (télécharger le Policy Report en [anglais](#))

Factsheet : Plusieurs cadres juridiques et politiques ont été mis en place pour aborder la question des déchets marins en Méditerranée. Cependant, des problèmes subsistent en terme d'évaluation et de gestion des déchets marins. Cette fiche a été élaborée dans le cadre du Groupe de travail n°1 de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité (télécharger la Factsheet en [anglais](#))

Marine litter and biodiversity interactions in the Mediterranean Sea

Il y a de plus en plus de preuves que les écosystèmes sont touchés par la pollution due aux déchets marins, résultant de modes de vie modernes façonnés par la « révolution plastique ». La mer Méditerranée ne fait pas exception. Cette fiche a été élaborée dans le cadre du Groupe de travail n°1 de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité (télécharger la Factsheet en [anglais](#))

EAU

Eau et risques climatiques en Méditerranée : discerner, atténuer, s'adapter

A l'échelle mondiale, la grande majorité des Etats participent désormais activement aux négociations internationales sur le climat avec l'objectif d'en atténuer les effets et de s'y adapter. La question de l'eau, abordée dans ce quatrième cahier du Water Think Tank, est centrale dans ces deux démarches, en particulier pour les pays du pourtour méditerranéen. (télécharger le rapport en [français](#) et [anglais](#))

ECONOMIE BLEUE

Blue economy in the Mediterranean. Policy Paper

Ce document présente une liste d'objectifs et d'actions visant à promouvoir l'économie bleue en Méditerranée, fondés sur les résultats techniques et politiques des projets de la Communauté de croissance bleue. Des recommandations politiques spécifiques sont développées pour les trois secteurs prioritaires, à savoir la plaisance, les énergies marines renouvelables et la surveillance maritime. (télécharger le rapport en [anglais](#))

INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE

Strengthen, structure and sustain a Science Policy Interface (SPI) for IMAP implementation in the Mediterranean



Les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à mettre en œuvre l'EcAp dans l'objectif ultime de parvenir au bon état écologique (BEE) de la mer et des côtes de la Méditerranée. Le BEE a été défini à travers onze objectifs écologiques (OE) souvent regroupés en trois groupes et vingt-huit objectifs opérationnels correspondants.

Il devient nécessaire de définir plus clairement les besoins en connaissances liés aux politiques aux niveaux régional, national et local. (télécharger le rapport en [anglais](#))

Science-Policy Interface (SPI) to support monitoring implementation plans as well as sub-regional and regional policy developments regarding EcAp clusters on pollution, contaminants & eutrophication, marine biodiversity & fisheries, coast & hydrography

Ce nouveau rapport fournit aux parties prenantes méditerranéennes des recommandations clés et des conclusions issues de trois ateliers visant à soutenir la feuille de route pour les mises en oeuvre de l'approche écosystémique (EcAp) du PAM et des décisions du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes (IMAP) en renforçant l'interface science-politique. (télécharger le rapport en [anglais](#))

LITTORAL

Innovative methods and protocols, results and recommendations addressing the monitoring of Land-Sea Interactions

Des projets modulaires ont testé des solutions pratiques pour prendre en compte les interactions terre-mer dans la conservation et la planification de la biodiversité côtière et marine. Cette fiche a été élaborée dans le cadre du Groupe de travail n°3 de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité (télécharger la Factsheet en [anglais](#))

Sensitive biodiversity protection in the land sea continuum: support to decision-making through multiple-user approaches

Le document présente, sur la base des méthodes et des outils appliqués dans les projets modulaires, des réflexions clés pour intégrer les interactions terre-mer dans la gestion des aires marines protégées. Cette fiche a été élaborée dans le cadre du Groupe de travail n°3 de la Communauté MED pour la protection de la biodiversité (télécharger la Factsheet en [anglais](#))



TOURISME

Recommandations politiques élaborées par la Communauté méditerranéenne du tourisme durable

La Communauté du tourisme durable a identifié les domaines d'action les plus urgents pour progresser vers un tourisme côtier et maritime durable en Méditerranée ; Surveiller la durabilité ; Réduire les impacts

environnementaux, culturels et sociaux du tourisme en Méditerranée ; Garantir une croissance économique durable et responsable de la Méditerranée grâce au tourisme ; Mettre en place des mécanismes de gouvernance pour un tourisme plus durable et plus responsable. (télécharger le rapport en [français](#) et [anglais](#))

Dans le cadre des projets PANACeA, BleuTourMed et InnoBlueGrowth dont le Plan Bleu est partenaire, plusieurs brochures et factsheets ont également été publiées. Elles sont disponibles sur le site du Plan Bleu ainsi que sur les sites des trois projets :

<https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>
<https://biodiversity-protection.interreg-med.eu/>
<https://blue-growth.interreg-med.eu/>



GOUVERNANCE

Le Plan Bleu est géré par une association de droit français (loi 1901), composée d'une trentaine de membres. Les activités menées par le Plan Bleu ont été reconnues d'intérêt général par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en 2017.

En tant que Centre d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée, le Plan Bleu fait valider son programme de travail tous les deux ans par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il réunit également régulièrement ses Points focaux nationaux afin de discuter et faire approuver le programme de travail en cours, ainsi que celui du biennium suivant. En 2019, le Plan Bleu a réuni ses Points focaux à Marseille, France, du 27 au 29 mai.

EQUIPE

Salariés présents au 30 juin 2020

Lemaitre-Curri Elen, *Directrice*

Camerini Aurélie, *Comptable et contrôleur de gestion*

Dubreuil Céline, *Chargée de programme « Eau et changement climatique »*

Dulbecco Sandra, *Secrétaire bilingue, Assistante de direction*

Giraud Jean-Pierre, *Secrétaire général délégué, Chargé de programme « Indicateurs et systèmes d'information »*

Goubert Anna, *Chargée d'étude MED 2050*

Lafitte Antoine, *Chargé de programme « Gestion intégrée des zones côtières »*

Lazaro Gloria, *Chargée de mission « Capitalisation et interfaces science-politique-pratique »*

Simon Pauline, *Chargée de Communication*

Tode Lina, *Chargée de programme « Prospective et économie de l'environnement »*

Autres salariés présents en 2019

Bourlion Nelly, *Chargée de programme « Ecosystèmes forestiers, biodiversité »*

Fouchy Kelly, *Chargée de mission « Environnement et développement »*

Froment Alexandra, *Chargée de mission « Biodiversité et tourisme durable »*

Mancini Raffaele, *Expert « Economie bleue et tourisme durable »*

Nublat Milan, *Chargé d'études « Système d'information Statistique et Géographique »*

Rousseaux Hélène, *Chargée de mission « Information-Communication-Web »*

CONSULTANT LONG-TERME:

Agullo Florian, *Consultant « Ressources Humaines »*

BUREAU

Le Bureau est composé d'experts qui contribuent à la gouvernance scientifique du Plan Bleu :

Président :

Thierry Lavoux (reporting, indicateurs, évaluation)

Vice-présidents :

Christian Averous (Economie bleue, évaluation par les pairs)

Yves Henocque (Ecosystème marin)

Jacques Theys (Prospective)

Aldo Ravazzi (Economie bleue)

Trésorier :

Jean de Montgolfier (Forêts, biodiversité)

Secrétaire générale :

Mauricette Steinfeld (affaires générales, coopération internationale)

Président d'honneur :

Lucien Chabason

INFORMATIONS FINANCIÈRES

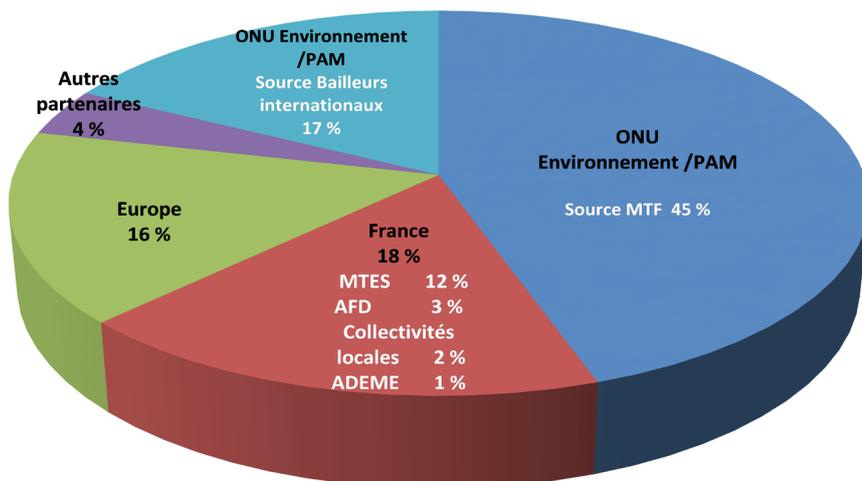
Le Plan Bleu a été créé sur proposition des autorités françaises qui apportent un soutien majeur à son activité. Son budget est financé principalement par les pays méditerranéens, l'Union européenne et la France à travers le Ministère français de la Transition écologique et solidaire. Des contributions de diverses institutions aux travaux et projets communs participent également à son financement.

Ressources 2019

En 2019, le total des produits d'exploitation a été d'environ **1,8 M€**.

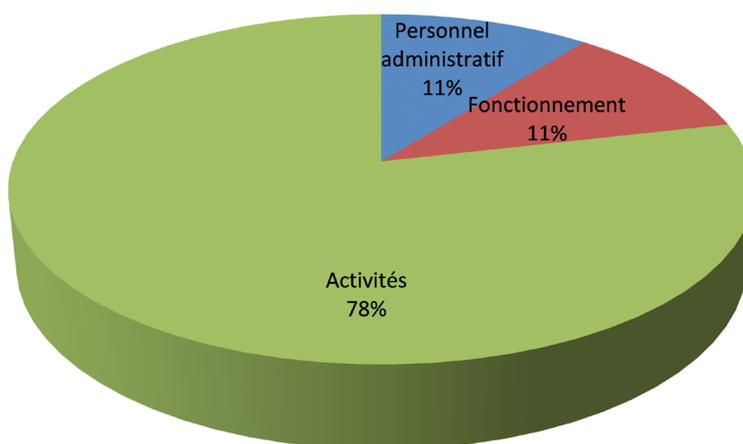
Le Plan Bleu a mobilisé également des contributions en nature pour un montant d'environ **163 k€, dont 36 k€** sous forme de mises à disposition des locaux et **127 k€** sous forme de contributions des bénévoles (membres du Bureau).

La répartition des différentes contributions en espèces par origine fait apparaître quatre grandes sources de financement :



Utilisation des ressources

Les ressources financières et en nature utilisées représentent un montant total de **1,9 M€** réparti comme suit :



STRATÉGIE À MOYEN-TERME DU PAM & ACTIVITÉS DU PLAN BLEU

Stratégie à Moyen-Terme du PNUE/PAM SMT 2016-2021		Activités mises en oeuvre par le Plan Bleu	
1.1.3.2	Poursuivre les travaux sur les outils régionaux, y compris des lignes directrices réalisables sur le tourisme durable, en mettant l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance, y compris les croisières.	BleuTourMed, Tourisme durable maritime et côtier en Méditerranée	p. 15
		Vers une croisière et une plaisance durables en Méditerranée	p. 16
1.3.3.1	Renforcer et pérenniser le mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs (SIMPEER).	Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)	p. 9
1.4.1.1	Organiser la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019 (RED Pour ra).	RED 2020 : nouveau rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée	p. 5
1.4.1.2	Préparer conjointement avec l'AEE le Deuxième rapport sur la mise en œuvre de l'initiative H2020 pour une Méditerranée en bonne santé	SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement	p. 6
1.4.1.3	Développer et mettre en œuvre le premier ensemble d'activités incluses dans la feuille de route Med 2050 conformément à la décision IG. 23/4.	MED 2050 – Vers un nouvel exercice de prospective méditerranéen	p. 8
1.4.2.1	Améliorer le travail sur les indicateurs de la durabilité en Méditerranée, conformément à la décision IG. 23/4.	Tableau de bord de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 2016-2025	p. 10
1.4.4.1	Mettre en œuvre, maintenir et renforcer le mécanisme d'assistance à la Convention de Barcelone avec les institutions scientifiques.	Renforcer l'Interface Science-Politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée : Réseau MedECC	p. 12
		Ecap, Approche écosystémique	p. 7
1.4.4.4	Rationaliser la mise en réseau, se concentrer sur la construction de la communauté et renforcer la communication basée sur les activités de capitalisation.	InnoBlueGrowth, projet horizontal de capitalisation et de communication pour l'innovation appliquée à la croissance bleue en Méditerranée	p. 13
		PANACeA : Une initiative régionale de rationalisation en matière d'efforts de gestion dans les aires protégées pour une protection renforcée de la Mer Méditerranée	p. 17
2.2.2	Programmes régionaux de mesures identifiés et négociés pour les polluants / catégories (secteurs) montrant des tendances à la hausse, y compris la révision des plans régionaux existants et des zones de consommation et de production	Déchets marins : analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique	p. 22
4.4.1.2	Mettre en œuvre l'ODD 14 en Méditerranée en promouvant l'économie bleue.	Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations	p. 14
		Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée	p. 22
4.4.1.3	Développer/consolider des outils pour faciliter l'intégration du changement climatique dans le processus de prise de décision.	Zones côtières et adaptation au changement climatique	p. 11
7.2.3.1	Evaluation économique des services écosystémiques fournis par les écosystèmes situés à l'interface terre-mer en termes de changement climatique.	Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique	p. 25
		Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières en Méditerranée	p. 18
		Saltpan Initiative « Actions de conservation des zones humides méditerranéennes : Marais salants et initiatives d'évaluation socio-économiques »	p. 19
		6e Semaine Forestière Méditerranéenne	p. 20
7.4.1.1	Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles, en tenant également compte des tendances socio-économiques.	Activité en cours de lancement avec le CAR-ASP et LabexMed	

PRINCIPAUX PARTENAIRES



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



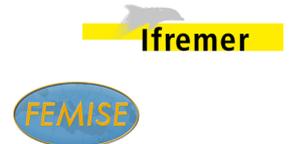
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

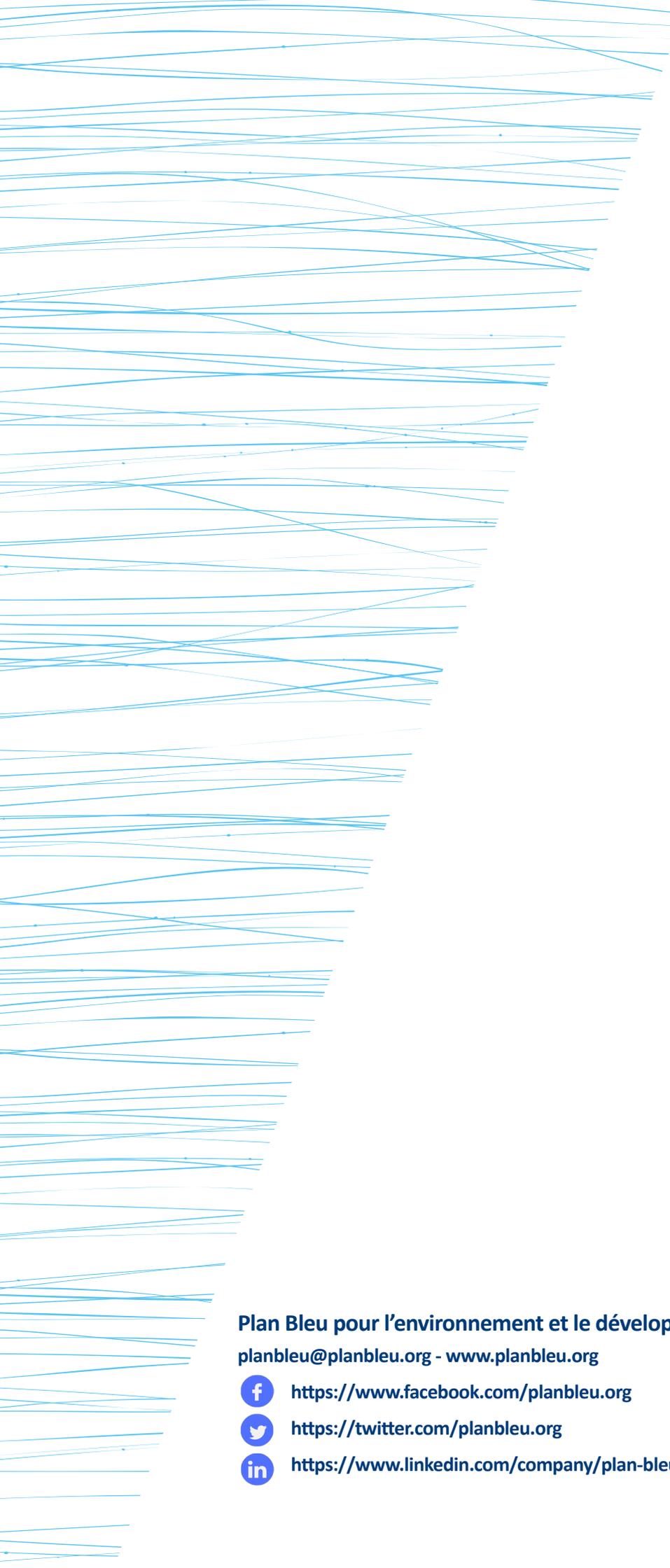


European Environment Agency



LISTE DES ACRONYMES

ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
 AEE (Agence Européenne pour l'Environnement)
 AFD (Agence Française de Développement)
 AIFM (Association internationale forêts méditerranéennes)
 AMP (Aires Marines Protégées)
 ASCAME (Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée)
 BEE (Bon Etat Ecologique)
 CAR (Centres d'Activités Régionales)
 CAR/ASP (Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées)
 CAR/PAP (Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires)
 CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes)
 CMI 5 Centre pour l'intégration méditerranéenne)
 CMDDD (Commission Méditerranéenne de Développement Durable)
 COP (Conférence des Parties)
 CRPM (Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes)
 CTFC (Centre Tecnològic Forestal de Catalunya)
 EcAp (Approche écosystémique)
 FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
 FEMISE (Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Économiques)
 IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer)
 IMAP (programme de surveillance et d'évaluation intégrée)
 INFO/RAC (Centre d'Activités Régionales pour l'Information et la Communication)
 IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
 ISP (interface entre science et politique)
 MedECC (Réseau d'experts sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée)
 MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)
 NTUA (National Technical University of Athens)
 PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée)
 PEV (Politique européenne de voisinage)
 PME (Petite et Moyenne Entreprise)
 PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement)
 PPP (Partenariat Public-Privé)
 OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)
 ODD (Objectifs de Développement Durable)
 ONG (Organisation Non Gouvernementale)
 ONU (Organisation des nations unies)
 RED (Rapport sur l'environnement et le développement)
 REMPEC (Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle)
 SCP/RAC (Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables)
 SEIS (Système d'information partagée sur l'environnement)
 SFM (Semaine Forestière Méditerranéenne)
 SfN (Solutions fondées sur le Nature)
 SIMPEER (Mécanisme simplifié d'examen par les pairs)
 SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable)
 SMT (Stratégie à moyen-terme)
 SNDD (Stratégies Nationales de Développement Durable)
 UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
 UpM (Union pour la Méditerranée)



Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée

planbleu@planbleu.org - www.planbleu.org



<https://www.facebook.com/planbleu.org>



<https://twitter.com/planbleu.org>



<https://www.linkedin.com/company/plan-bleu>



**Plan
Bleu**